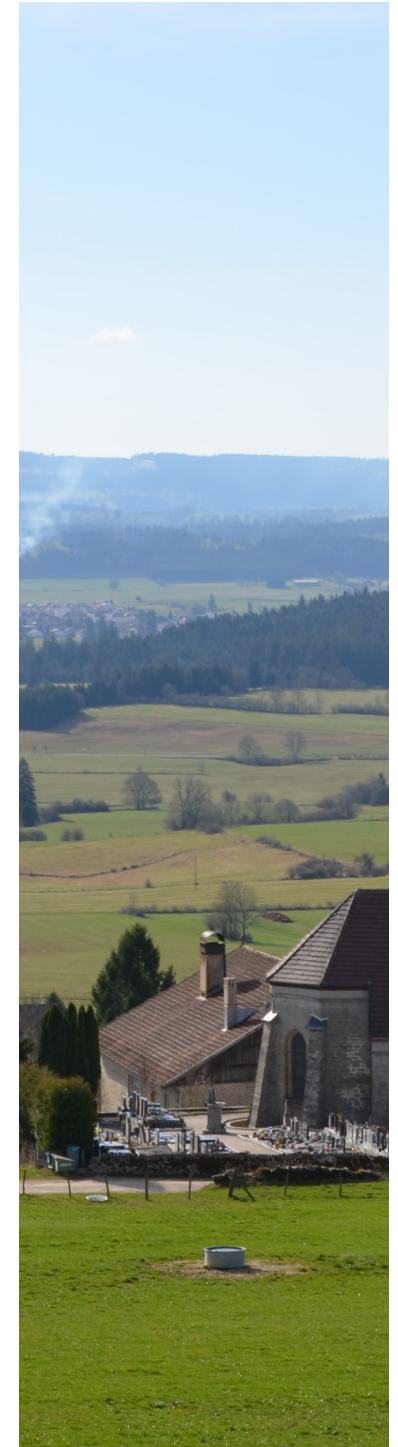


28 / 11 / 2017

# LES ENTRÉES DE VILLE DU PAYS HORLOGER

Analyse et pistes d'actions  
pour la commune de  
**BONNÉTAGE**





# SOMMAIRE

<b>1 FONDEMENTS DE L'ÉTUDE</b>	4
<b>2 ÉLÉMENTS DE MÉTHODOLOGIE APPLIQUÉS</b>	5
<b>3 PRÉSENTATION DES OUTILS</b>	6
<b>4 LES SITES D'ÉTUDES</b>	16
<b>5 BONNÉTAGE</b>	22
<b>6 ENTRÉE N°1 (SUD)</b>	30
<i>DIAGNOSTIC</i>	30
<i>EN SYNTHÈSE</i>	38
<i>ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT</i>	40
<b>7 ENTRÉE N°2 (NORD)</b>	44
<i>DIAGNOSTIC</i>	44
<i>EN SYNTHÈSE</i>	54
<i>ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT</i>	56
<b>8 ANNEXES</b>	60

# 1 FONDEMENTS DE L'ÉTUDE

## La notion d'entrée de ville

Ces 50 dernières années, le développement des modes de transports routiers et de l'urbanisation des territoires ont conduit à l'émergence de nouveaux secteurs à enjeu : les entrées de ville. Elles constituent des parties de territoire particulièrement dynamiques et cristallisant de nombreux enjeux en termes de lisibilité, de sécurité, de qualité des aménagements ou de maîtrise de l'urbanisation.

Une entrée de ville se caractérise ainsi par une prédominance de flux routiers couplée à un développement important (en superficies et dans le temps) de part et d'autre de l'axe routier, sous des formes consommatrices d'espace : zones d'activités, grands équipements ou zones d'habitats pavillonnaires sont quelques-uns des modes d'urbanisation caractéristiques des entrées de villes.

Ces secteurs offrent des conditions attrayantes favorables à ce développement urbain : bonne accessibilité, effet vitrine, disponibilité et faible coût du foncier ...

Une entrée de ville se définit comme **l'espace de transition entre l'espace à dominante agricole ou naturelle et l'espace urbanisé**. Cette transition peut être nette ou au contraire être plus diluée le long de l'axe routier. Au delà des limites officielles (le panneau d'entrée d'agglomération), une entrée de ville se définit avant tout par le ressenti des usagers et traduit ainsi le séquençage de plusieurs ambiances.

Elle marque également le passage de la route à la rue. Cependant, ces espaces peuvent être qualifiés de points noirs. Ils manquent souvent de qualité paysagère et architecturale, n'ont pas de cohérence de fonctionnement, ni d'espace de vie. Ils sont déconnectés du centre-ville et des quartiers proches et offrent une vision d'éléments disparates sans qualité, ni lien entre eux.



Entrée de ville de Bonnétage



Entrées de ville de Saint-Hippolyte

## Les origines de l'étude Entrées de ville du Pays Horloger

Dans le cadre de son projet de Parc naturel régional (PNR) et d'élaboration d'un Schéma de cohérence territoriale (SCoT), le PETR du Pays Horloger a développé plusieurs études complémentaires afin d'appréhender au mieux les différents enjeux propres à son territoire.

Parmi ces enjeux, la question des entrées de ville est apparue comme primordiale du fait du dynamisme urbain important. En effet, le territoire est marqué par une très forte pression urbaine, due à sa position frontalière avec la Suisse, « avec des conséquences directes sur la qualité des paysages, des milieux naturels et sur la consommation des terres agricoles ».

Les travaux menés pour l'élaboration du projet de PNR ont révélé la faiblesse d'aménagement des entrées de villes et villages du Pays Horloger. Par ailleurs, les enjeux de développement économique et urbanistique risquent d'accroître ce phénomène de détérioration et de perte d'identité du paysage local dans les années à venir.

Afin de mieux appréhender les problématiques liées aux entrées de villes, une étude spécifique menée par le PETR du Pays Horloger et coproduite avec le CAUE 25 et l'AudaB est menée entre 2016 et 2019 sur plusieurs sites.

## Les objectifs et enjeux de l'étude

Cette étude est menée prioritairement sur l'axe de découverte du territoire par la route départementale 437. Elle permettra d'identifier l'ensemble des entrées de ville du Pays Horloger et de les caractériser.

Il s'agit, à travers ce diagnostic, de mettre en avant les dysfonctionnements de chacune des entrées de ville identifiées, d'en définir les enjeux en matière d'aménagement mais également de proposer les outils permettant de passer à l'action et de favoriser une meilleure prise en compte par les acteurs locaux.

## 2 ÉLÉMENTS DE MÉTHODOLOGIE APPLIQUÉS

### Principes de l'étude

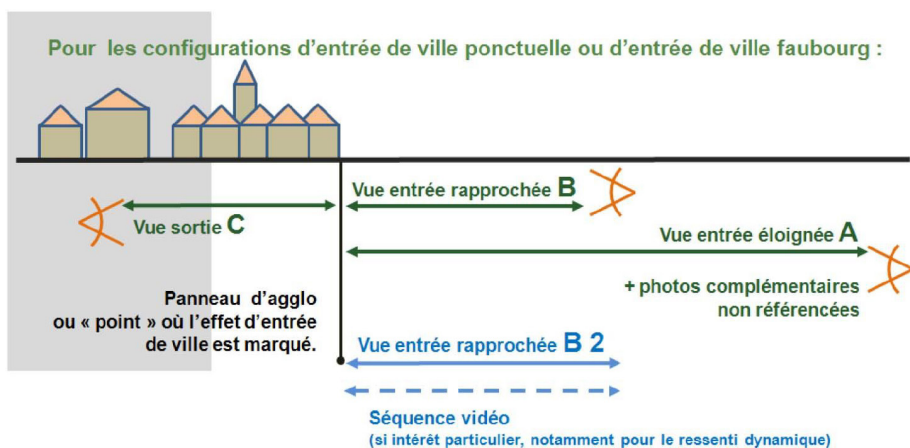
Cette étude a été menée « d'après la méthode élaborée par les bureaux d'études AUSV - Casals, dans le cadre de l'étude paysagère des entrées de bourgs des trois parcs pyrénéens - 2010 ». Les Parcs naturels régionaux des Pyrénées ariégeoises (PNRPA) et des Pyrénées catalanes (PNRPC) ainsi que le Parc national des Pyrénées (PNP) ont décidé de travailler sur la thématique des entrées de bourgs en 2011-2012 afin d'accompagner aménageurs et élus locaux dans leurs interventions.

La présente étude s'appuie sur la méthodologie développée par les trois Parcs : ils ont oeuvré à la mise en place d'un cadre commun d'actions pour caractériser les paysages, suivre et accompagner leurs évolutions afin de préserver voire restaurer la qualité des paysages.

Ces travaux ont permis d'élaborer un guide de bonnes pratiques afin d'inciter les aménageurs à mieux considérer ces espaces et les accompagner dans leurs interventions.

### La connaissance du territoire

Le diagnostic des entrées de ville s'appuie sur une connaissance fine du territoire au préalable. Ce travail est effectué pour chaque entité paysagère en consultant la bibliographie existante d'une part et d'autre part par une campagne photographique étendue.



Pour les configurations d'entrée de ville en séquence

Il s'agit de définir les spécificités identitaires de chaque commune sur la base d'indicateurs communs et d'éléments structurants du paysage.

Pour chaque commune, des équipes mobilisant paysagistes et architectes travaillent in situ afin de pouvoir croiser les regards et de bénéficier d'une analyse complète.

### Les prises de vue

Les entrées de bourgs étant des paysages traversés, la photographie et la vidéo sont des media utilisées pour rendre compte de la progression des impressions pour chaque entrée.

Plusieurs points de vue sont analysés à différentes distances des entrées de ville officielles (panneau d'entrée d'agglomération) et dans les deux sens de circulation (entrée et sortie de ville).

Les vues lointaines retranscrivent le grand paysage, les perceptions de l'entrée avec les arrière-plans. Les vues rapprochées retranscrivent l'impression d'entrée de bourg.

En complément des clichés pris depuis le grand paysage vers le village, les sorties de bourg (vue arrière) sont également analysées. Ces clichés constituent la dernière image imprimée par le visiteur qui quitte la localité.

Ces trois points de vues sont réalisées a minima pour chacune des entrées étudiées.

Des vues complémentaires peuvent être prises en présence d'une entrée séquence et également pour des paysages présentant un intérêt exemplaire (conservation, mutation réussie ou au contraire dégradation).

Au final, chaque entrée de village est observée et analysée afin de mesurer la « distance, l'écart » qu'il y a entre le paysage perçu de l'entrée et l'identité territoriale locale.

## LA CARACTÉRISATION DES ENTRÉES DE VILLES

Afin d'établir un diagnostic précis sur les entrées de ville, et avant de proposer des solutions opérationnelles, chaque site est étudié et noté sur la base d'**indicateurs**. Les notes attribuées sont ensuite regroupées dans un outil graphique, le **diagramme radar**.

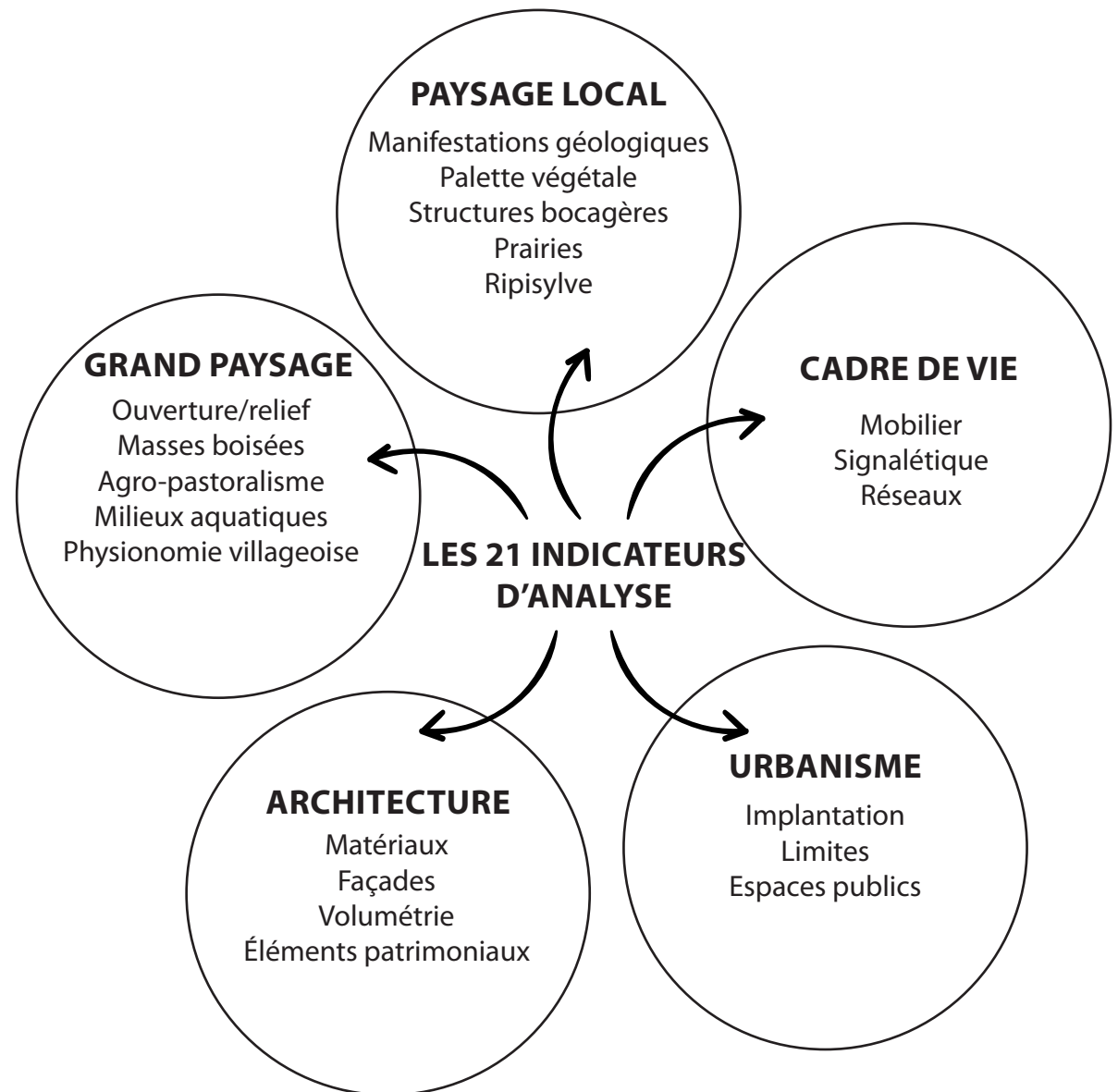
### LES INDICATEURS

Les sites sont analysés à travers 21 indicateurs, regroupés en **5 grandes thématiques** couvrant les champs du **grand paysage**, du **paysage local**, du **cadre de vie**, de **l'urbanisme** et de **l'architecture**.

**NB : les thématiques «paysage» s'appuient sur les caractéristiques paysagères de chaque territoire dans lesquels s'inscrivent les entrées de villes étudiées, sur la base de l'Atlas des Paysages de Franche-Comté.**

**Ainsi les indicateurs «paysage» peuvent varier suivant les sites afin de tenir compte des réalités locales.**

**Les thématiques liées plus spécifiquement à l'aménagement du territoire sont le cadre de vie, l'urbanisme et l'architecture. Leurs indicateurs sont invariants.**



## GRAND PAYSAGE

Le grand paysage est une portion de territoire résultant des réalités géomorphologiques du site et de l'adaptation des activités humaines à ces réalités. C'est le cadre dans lequel s'insère mon village. C'est ma vallée, mon bassin, mon plateau ... Or ma vallée n'est pas identique à la vallée suivante.

Cette thématique rend compte des caractéristiques des entités paysagères locales telles que décrites dans l'Atlas des Paysages de Franche-Comté. Elle se base sur différents indicateurs tels que le type de relief, la structure agro-pastorale, la présence de massifs boisés, de l'eau ou encore la physionomie villageoise.

### Relief et échappée visuelle

soit : relief de plateau ou relief de vallée ou collinaire, paysage fermé ou ouvert.

Toute urbanisation s'adapte dans un premier temps à son site d'implantation. La visibilité du relief ou le respect de la topographie sont autant d'éléments à prendre en compte dans tout projet d'aménagement ou de construction.

Selon le type de paysage, les vues sont plus ou moins dégagées. La présence d'un relief marqué ou d'échappées visuelles a ainsi un impact important sur le ressenti et l'observation par l'automobiliste / le piéton.

### Le végétal

soit : masse boisée ou versant boisé.

Des opérations de défrichement et les usages agricoles ont considérablement modelé les masses boisées existantes. Toutefois, la couverture végétale peut être représentative ou non du grand paysage, au regard de l'unité paysagère concernée par l'entrée de ville.

### Agro-pastoralisme

soit : territoire dans lequel l'agriculture est associée à l'élevage, où se mêlent prairies et pratiques agricoles.

Les pâtures ou les prairies de fauche représentent la presque totalité des surfaces exploitées par l'agriculture sur le territoire. Leur maintien et leur gestion sont déterminants pour la qualité des paysages (enfrichement des pentes, morcellement des terres agricoles...).

### Relief



### Ouverture visuelle (échappée visuelle)



### 3 PRÉSENTATION DES OUTILS

#### Milieux aquatiques et humides

*soit : cours d'eau ou tourbières ou présence de l'eau invisible*

*La présence de l'eau est une composante essentielle du paysage, qui peut se décliner de multiples façons. Elle est parfois évidente (présence d'un cours d'eau aérien, ou de terres gorgées d'eau), ou plus souvent invisible sous la surface du sol (les milieux aquatiques sont alors souterrains mais une végétation spécifique en indique la présence en surface).*

#### Physionomie villageoise

*La physionomie villageoise traduit l'adaptation de l'implantation humaine aux contraintes locales (relief notamment) au fil du temps : la compacité des villages pour éviter l'étalement urbain, le respect des lignes dessinées par le paysage, des perspectives vers les différentes lignes du relief assurent une meilleure intégration paysagère du bâti.*

#### Physionomie villageoise

*(lotissement récent, pas d'organisation en lien avec le relief)*



#### Le végétal (masse boisée)

#### Agro-pastoralisme



#### Milieux aquatiques et humides





## PAYSAGE LOCAL

Le paysage local est formé par l'ensemble des éléments qui constituent l'écrin de mon village : herbage, haies, muret, bois, falaises, ... La pierre de ma vallée n'est pas forcément la même que celle de la vallée d'à côté, les murets ne sont pas réalisés traditionnellement de la même manière.

Cette thématique s'appuie sur la présence ou non d'éléments caractéristiques du paysage local tels que les affleurements rocheux, la présence de prairies, de murgers, de structures bocagères, les haies ou le recours à des essences locales.

### Manifestations géologiques

Du fait de la faible épaisseur de la couche de terre dans la région, le sous-sol calcaire apparaît régulièrement à la surface sous formes d'affleurements rocheux, d'effondrements géologiques (dolines) ou de falaises.

### Palette végétale

La palette végétale illustre les essences utilisées dans le verdissement des entrées de ville. Leur utilisation doit traduire une certaine diversité et une cohérence en matière de plantations tandis que le recours à d'autres espèces (exotiques voire invasives) peut traduire au contraire des plantations monospécifiques et non adaptées.

### Structures bocagères et prairies

Activité agricole prédominante du Haut-Doubs, le pâturage se traduit par la présence importante de prairies enherbées dans le paysage local.

Le bocage (haies, bosquets, murgers ...) constitue une structure paysagère typique de l'activité agro-pastorale et un élément quasi patrimonial aujourd'hui suite aux différents remembrements agricoles ayant conduit à sa suppression pour faciliter l'exploitation agricole. On constate parfois que le foncier agricole est délibérément ouvert, sans aucune démarcation. Les déplacements d'animaux ne suivent alors pas d'itinéraire obligatoire, et les limites des pâtures ne sont pas affichées.

### Ripisylve

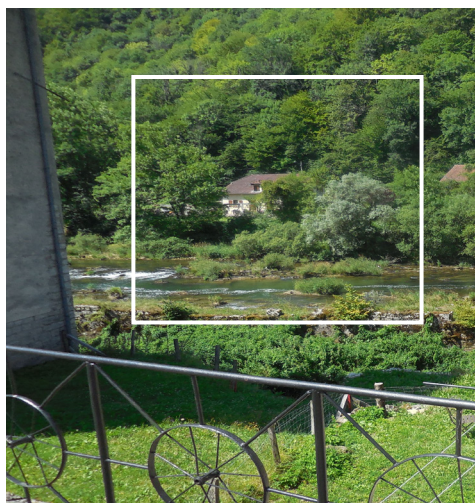
Indicateur de la présence de l'eau et de la santé du milieu aquatique, la diversité des essences et des strates composant la ripisylve est un critère de qualité.

Structure bocagère et prairie



Palette végétale

Ripisylve



Manifestations géologiques



### 3 PRÉSENTATION DES OUTILS

#### CADRE DE VIE

La présence visible d'équipements techniques, de mobilier ou d'une signalétique est associée aux espaces étudiés en tant qu'éléments émergents, souvent verticaux et d'une certaine hauteur.

On étudiera ainsi l'impact associé à la pertinence du mobilier urbain, ainsi que la qualité apportée par la présence de supports de publicité et l'organisation des réseaux, notamment aériens.

#### Mobilier

Il regroupe une quantité importante d'éléments, visibles et installés sur le domaine public. On y inclut par exemple l'éclairage public, les bancs ou poubelles.

On attend du mobilier qu'il soit bien implanté, adapté aux usages et qu'il présente une certaine qualité.

#### Signalétique

La lecture du paysage peut être polluée par l'ajout de trop nombreux éléments de signalétique.

Les panneaux lumineux, les panneaux de signalisation ou de publicité gagnent à conserver une certaine discrétion et à apparaître dans un nombre restreint.

#### Réseaux

La présence de réseaux visibles, comme les lignes électriques et de télécommunications aériennes ainsi que leurs équipements liés (transformateurs) peuvent dégrader le cadre de vie pour l'habitant et pour le visiteur s'ils ne sont pas suffisamment intégrés.

L'enfouissement des réseaux apparaît souvent comme la meilleure solution. À minima, on désire qu'ils soient les moins voyants possibles.

Mobilier  
(éclairage)



Signalétique  
(panneaux publicitaires)



Réseaux  
(antennes de télécommunication)



Réseaux  
(lignes électriques)



## URBANISME

La composition du paysage urbain est le fruit de projets individuels (bâtiments, ouvrage de voirie, ...), mais correspond bien à une impression d'ensemble. L'implantation et la dimension des constructions, ainsi que la différenciation nette des espaces propres à chaque usager, participe à l'identité de l'entrée de ville.

On jugera ainsi du caractère approprié, en fonction du type d'entrée de ville concerné, de l'organisation des espaces et constructions. Les critères qui en découlent sont l'implantation des constructions et la clarté des limites entre espaces. La qualité esthétique et d'usage des espaces publics complète l'analyse.

### Implantation

La distance entre la route et les premières constructions influe sur la perception. Lorsqu'elles sont éloignées, l'automobiliste a l'impression qu'il peut accélérer sans risque.

À l'inverse, un bâti proche de la voie augmente le sentiment d'être en ville.

### Limites

Le sentiment de sécurité des piétons est augmenté par une délimitation nette entre les différents espaces, dédiés aux différents types de flux.

Plus l'espace est lisible, plus il apparaît travaillé et qualitativement aménagé. La mise à distance des flux augmente aussi le sentiment de sécurité.

### Espaces publics

L'espace commun peut paraître accueillant pour le piéton, ou au contraire lui inspirer qu'il n'y a pas sa place, suivant le dimensionnement des voies, trottoirs, places, carrefours, bordures... mais aussi en fonction de l'organisation et de la composition des aménagements, des encombrements éventuels, des stationnements.

Le soin apporté à ces surfaces, ainsi que le dimensionnement des voies, doit aller de pair avec les usages attendus sur place.

Implantation

Limites



Espaces publics



## 3 PRÉSENTATION DES OUTILS

### ARCHITECTURE

**Au-delà des aménagements de voirie, la présence de bâtiments et l'apparence de ceux-ci ont un impact sur la perception globale que l'utilisateur a de l'entrée de ville, dans le sens de l'entrée dans la commune.**

**La thématique est évaluée par l'impact visuel apporté par l'apparence des façades et la pertinence des matériaux et volumétries employés. La présence d'éléments patrimoniaux, ainsi que la mise en valeur de ceux-ci, peut avoir un impact positif supplémentaire (marqueur de l'identité locale).**

#### Volumétrie

*Même si on admet une différence de volumétrie entre les constructions d'habitation et celles hébergeant de l'activité économique, il est globalement préférable que les bâtiments analogues aient des volumétries comparables. L'intégration des bâtiments dans leur environnement, la continuité et la simplicité des volumes, la conservation de la trame des toitures assurent une qualité de l'entrée de ville et une meilleure lisibilité de l'ensemble bâti.*

*L'architecture traditionnelle ne compte ici que peu de décrochés (volume à base rectangulaire). Il est important de conserver la simplicité et la continuité des volumes.*

#### Façades

*L'animation des façades (effets de modénature, positionnement des ouvertures, ...) gagne à être sobre et à nourrir une harmonie d'ensemble. Les éléments qui ressortent trop manifestement du paysage, par des couleurs ou des traitements trop en décalage, nuisent à la qualité d'ensemble.*

*Il convient ainsi de veiller à l'équilibre et la taille des ouvertures, au soin apporté aux soubassements ainsi qu'aux détails de façade.*

#### Volumétrie *(des volumes dissonants)*



#### Façades



### Matériaux

*Le choix de matériaux qualitatifs et locaux pour le bâti participe à l'impression générale de soin au niveau des entrées de ville : leur nature, leur mise en oeuvre, la couleur et l'intégration globale assure une homogénéité de traitement.*

*Le foisonnement des matériaux (différents et non locaux) occasionne par contre des difficultés de lecture du contexte local.*

### Éléments patrimoniaux

*Parfois, des éléments de patrimoine bâti ou de petit patrimoine peuvent contribuer à la qualité de l'entrée de ville de par leur présence : églises, chapelles, croix, calvaires, fontaines, lavoirs, ponts, poids publics, patrimoine hydroélectrique, fortifications, monuments aux morts, statues, loges, murets ... sont des éléments de patrimoine révélateur de l'identité locale. Leur état et leur mise en valeur sont des critères pour une entrée de ville de qualité.*

*Dans ce cas, la valorisation ou non de ces éléments participe de la qualité ou du sentiment d'abandon lié à cet espace.*

### Matériaux



### Éléments patrimoniaux



## 3 PRÉSENTATION DES OUTILS

Les notes attribuées à chaque indicateur sont ensuite regroupées dans un outil graphique, le **diagramme radar**.

### LE DIAGRAMME RADAR

Afin de dégager une carte d'identité de chaque entrée de ville, le diagramme radar note les sites, sur la base des 21 indicateurs précédents permettant de décrire et d'évaluer chaque entrée de ville. Chaque grande thématique est représentée par cette série d'indicateurs qui sont évalués sur une échelle de notation, dont la valeur s'étend de 1 (valeur la plus faible) à 5 (valeur la plus forte).

Le tracé, en rouge ci-après, formé par la jointure des notes données, donne immédiatement une première **information visuelle** sur l'entrée de ville étudiée : plus la surface du polygone formé se rapproche d'un cercle et s'éloigne du centre, plus l'entrée de ville est qualitative et représentative du territoire dans lequel elle s'inscrit.

Certaines catégories peuvent être jugées bien traitées, indépendamment des autres. Les forces et faiblesses d'une entrée de ville apparaissent alors simplement.

La forme du polygone permettra de déterminer au premier coup d'oeil **si l'entrée est bien aménagée** (indicateurs cadre de vie, urbanisme et architecture) et **si elle respecte l'identité locale** (indicateurs grand paysage et paysage local). Quatre cas de figures sont possibles (cf diagrammes ci-contre).

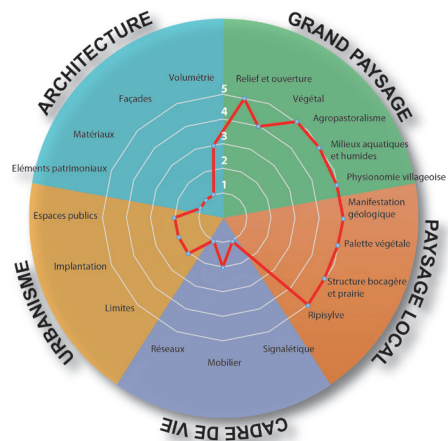
**Les diagrammes sont indicatifs**, et ne se suffisent pas à eux-mêmes. Ils traduisent une perception technique et sont à mettre en parallèle avec les perceptions des usagers et habitants.

### USAGES ET PERCEPTIONS

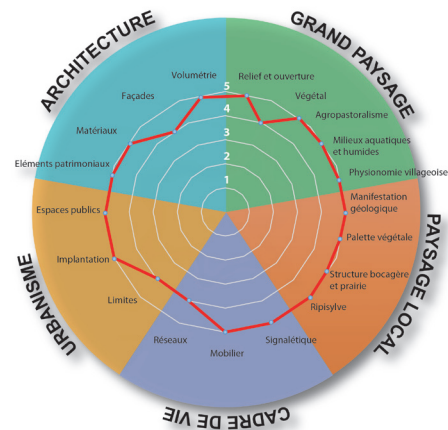
Le dernier volet de l'étude s'appuie sur les usages et les perceptions des usagers et habitants des entrées de ville.

Au-delà du travail d'analyse objective des entrées de ville, sur la base des indicateurs, une enquête a également été menée auprès des habitants afin de recueillir leurs avis et leurs perceptions des entrées de ville et des usages qui y sont pratiqués.

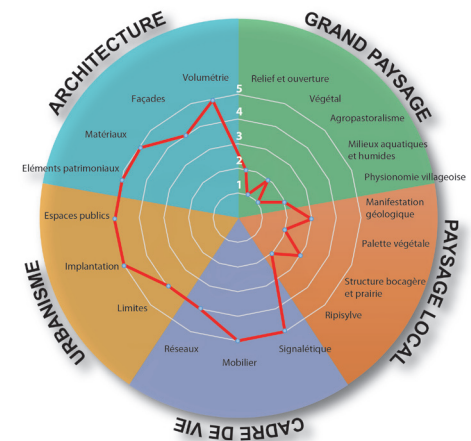
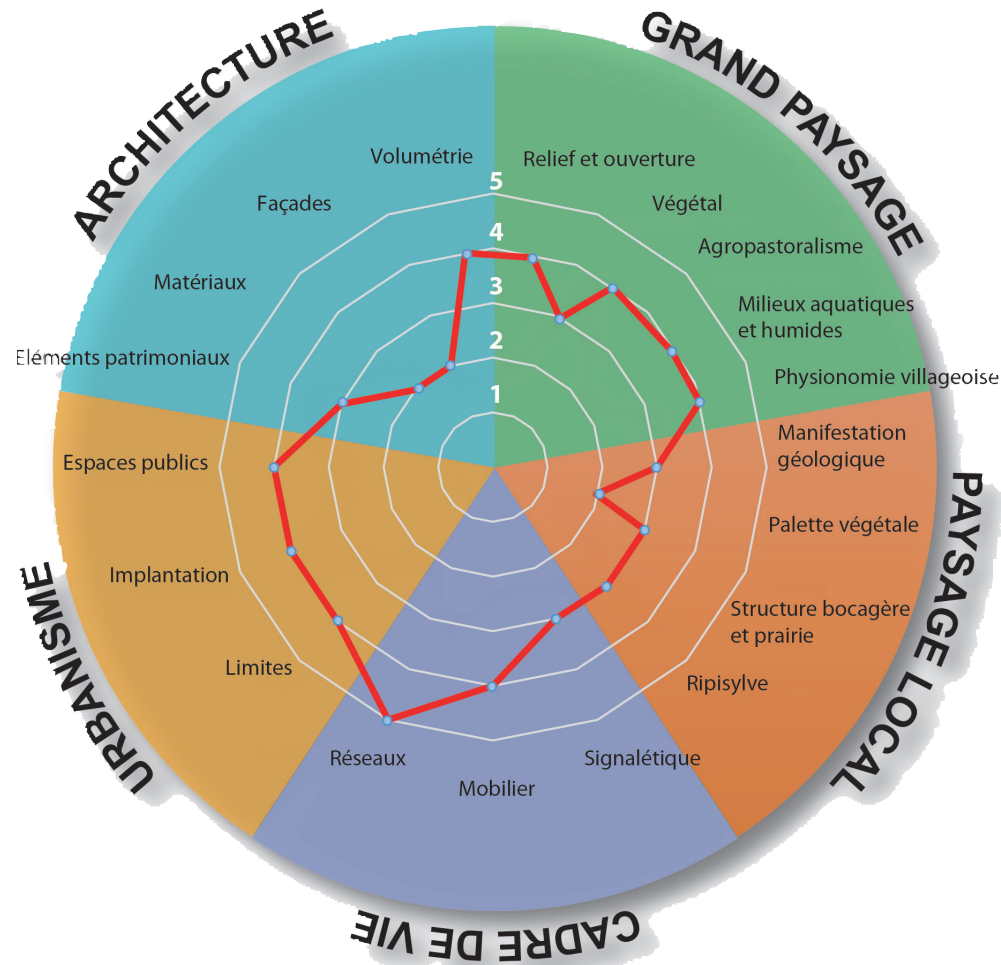
Ce travail a permis d'identifier des points forts mais également des dysfonctionnements sur la base de l'expérience quotidienne qu'en ont les différents usagers rencontrés (habitants, travailleurs).



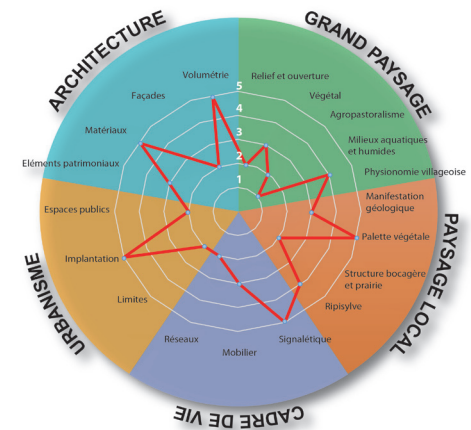
1 Une entrée de ville identitaire mais mal aménagée



3 Une entrée de ville identitaire et bien aménagée



2 Une entrée de ville bien aménagée mais peu identitaire



4 une entrée de ville peu homogène (du bon et du moins bon)

## 4 LES SITES D'ÉTUDES

### PORTRAIT DE TERRITOIRE

Territoire frontalier et pôle d'activité majeur de l'horlogerie ancré dans le massif du Jura, le Pays Horloger est constitué d'un vaste plateau entaillé par deux rivières principales : le Doubs et son affluent, le Dessoubre. La vallée du Doubs constitue à elle seule l'épine dorsale du territoire et symbolise un lien franco-suisse historique.

Le Pays Horloger est un territoire rural constitué de petites villes industrielles et vivant en étroite relation avec les villes suisses voisines (Le Locle, La Chaux de Fonds, Neuchâtel...).

Regroupant 95 communes sur une superficie de 1040 km<sup>2</sup>, le projet de Parc naturel régional du Doubs Horloger comprend une population de 55 803 habitants (RP INSEE 2014) et une densité moyenne relativement faible de 53,6 habitants au km<sup>2</sup>.

Avec un rythme d'accroissement soutenu de la population (+1,2% entre 2009 et 2014), c'est actuellement un des territoires les plus dynamiques démographiquement en Bourgogne Franche-Comté.

Parmi les 15 500 emplois recensés, cet espace se distingue par sa forte part de commerces et services (31%), d'industrie (26%) et d'emplois administratifs (26%). L'agriculture et la construction représentent respectivement 9% et 8% des emplois dans le territoire. C'est par conséquent, un territoire dynamique et étroitement lié à l'économie frontalière et la proximité à la Suisse.

#### Chiffres-clés

95 communes

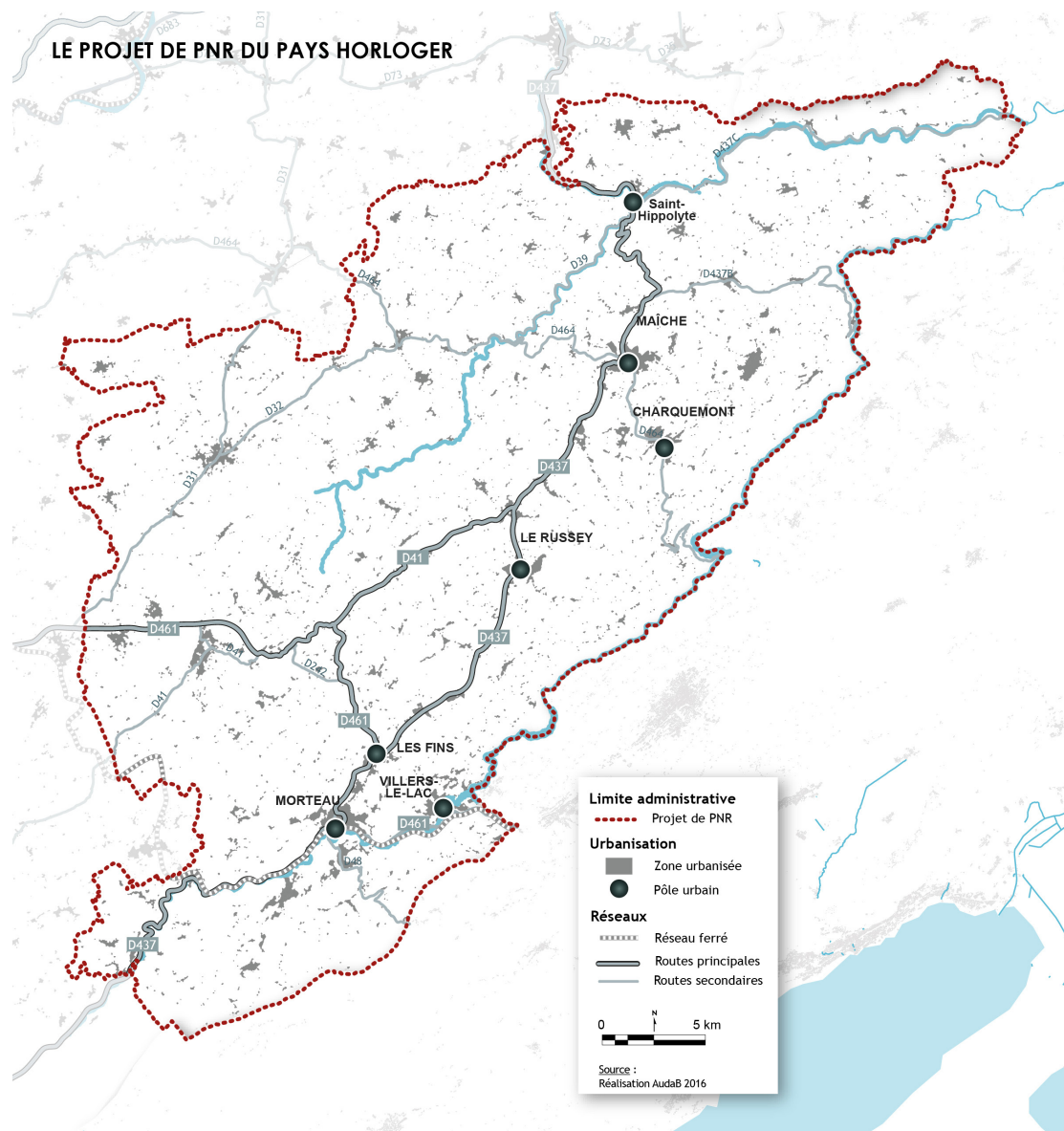
1040 km<sup>2</sup>

55 803 Hab.  
+1,2%

0 53,6 hab./km<sup>2</sup>

45 480 €

15 499 emplois  
26 804 actifs





## Les entrées de villes le long d'un axe majeur de traversée du territoire

Les entrées de ville sont des secteurs caractérisés par leur bonne accessibilité routière et une urbanisation parfois intense et souvent mal connectés au reste du bourg. Très attractifs, pour le développement des activités économiques notamment, ils cristallisent de nombreux enjeux en matière de développement urbain et d'image.

L'identification de ces secteurs à forts enjeux s'appuie sur le croisement du dynamisme urbain et de la densité des flux routiers. Ces deux critères permettent d'identifier des axes majeurs du développement territorial. C'est notamment le cas de la RD 437 pour le Pays Horloger qui relie plusieurs pôles urbains s'étant fortement développés durant les trente dernières années et qui connaissent les plus forts trafics routiers.

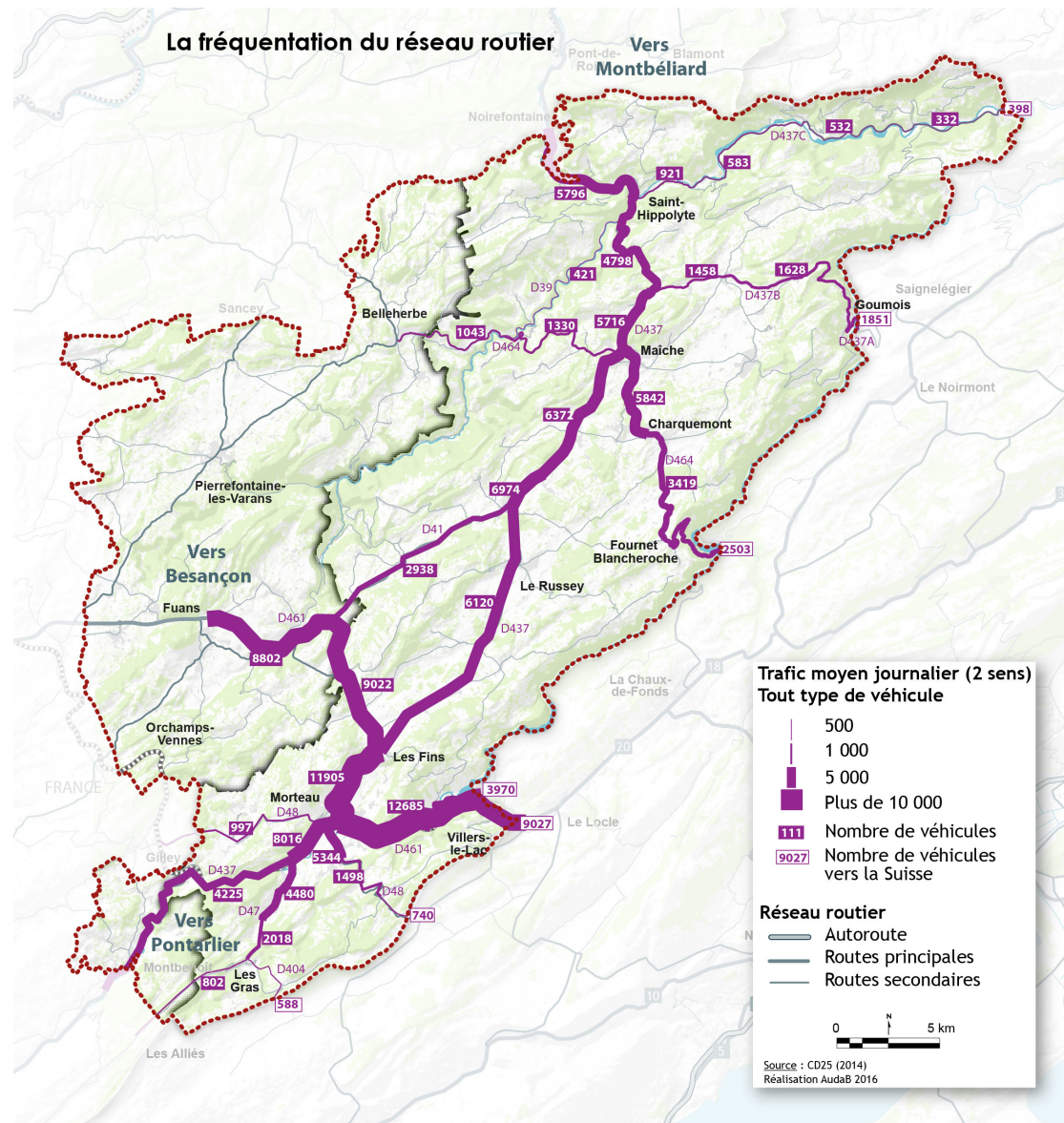
## Urbanisation, trafics routiers et accidentologie

Sur le territoire du Pays Horloger, les principaux pôles urbains sont Morteau (6827 hab.), Villers-le-Lac (4750 hab.), Maïche (4233 hab.), Les Fins (3035 hab.), Charquemont (2599 hab.) et Le Russey (2256 hab.) d'après les recensements de la population de 2014 (INSEE).

Sur la période 1980-2011 (données DREAL FC), une douzaine de communes ont concentré une majeure partie du développement urbain du territoire (plus de 50% à elles seules), parmi lesquelles se démarquent notamment les pôles urbains situés le long des axes majeurs du territoire : Morteau (+110 ha), Maïche (+97 ha) et Villers-le-lac (70 ha).

La proximité avec la Suisse est génératrice de flux routiers importants : parmi les principaux axes routiers, la RD461 (ouest-est) relie Les Fins, Morteau et Villers-le-Lac. Axe majeur entre la France et la Suisse, elle supporte un trafic routier de 9000 à 12685 véhicules par jour (données 2014 du CD25).

La RD437 (nord-sud) est un axe majeur plus secondaire, entre Montbéliard et Pontarlier. Elle relie Morteau, Le Russey, Maïche et Saint-Hippolyte dans le Pays Horloger et assure un trafic routier quotidien de 4400 à 7000 véhicules (données 2014 du CD25).



## 4 LES SITES D'ÉTUDES

Ces deux axes constituent la colonne vertébrale du territoire et le moteur de son développement, notamment en matière d'urbanisation. C'est également un axe essentiel pour la découverte du territoire.

La RD437 est également un axe fortement accidentogène : entre 2011 et 2015, 52 accidents se sont produits entre Morteau et Saint-Hippolyte, se traduisant notamment par le décès de 9 personnes.

Les communes de Morteau/Les Fins, Le Russey, Maïche et Saint-Hippolyte connaissent le plus d'accidents dans le territoire.

### Les 6 entrées de ville étudiées

Parcourues par les habitants, les visiteurs ou les actifs frontaliers au quotidien (près de 13 000 véh./jr entre Morteau et Les Fins et autour de 6000 véh./jr sur le reste de l'axe), les entrées de ville le long de la RD437 portent donc un dynamisme urbain conséquent et jouent un rôle majeur dans l'image et l'identité du territoire.

L'étude se concentre donc sur les entrées et sorties de six entités urbaines situées le long de la RD437 :

- Saint-Hippolyte,
- Maïche,
- Bonnétagé,
- Le Russey,
- Noël-Cerneux,
- et Morteau.

### Unités paysagères du Pays Horloger

Les sites d'étude s'insèrent dans un cadre paysager propre au territoire et dont les caractéristiques constituent des composantes à préserver et valoriser. Les six sites d'études sont réparties au sein de trois unités paysagères, qui sont :

#### *Le Second Plateau*

Situés entre 800 et 1200 m d'altitude, les paysages de cette unité se caractérisent par les plissements du massif jurassien : orientées sud-ouest/nord-est, les rides sont principalement occupées par des massifs de boisements dominés par les résineux.

Les vastes plateaux accueillent l'activité agricole sous forme de prairies, qui constituent des paysages prédominants mais variés : prés, pâtures, pré-bois. Le relief localement plus accidenté peut donner naissance à des bas-fonds humides, constitués d'étangs et de tourbières.

De fait, le caractère karstique du sous-sol calcaire n'offre qu'une faible épaisseur de terre cultivable, plus propice aux activités agricoles de type pâture, et ne peut accueillir que des milieux aquatiques ponctuels (tourbières, mares) sur les plateaux ou sous forme de cours d'eau dans les vallées étroites (cas des Gorges du Doubs).

L'habitat porte encore beaucoup les marques de ses anciennes activités agricoles, artisanales et industrielles. Les zones urbaines, issue du regroupement et du développement de fermes, sont de petites tailles, très dispersées dans le territoire et regroupent généralement plusieurs hameaux et de nombreux écarts. Seuls quelques pôles urbains (Morteau, Maïche, Le Russey ...) se démarquent de par leur caractéristiques plus urbaines.

Un patrimoine lié à l'eau (fontaines, lavoirs, réservoirs, citernes) est également assez répandu. Quelques structures historiques (murgers, pré-bois, bocage) liées aux activités agricoles anciennes, sont encore observables bien qu'elles tendent à disparaître.

### La vallée du Dessoubre

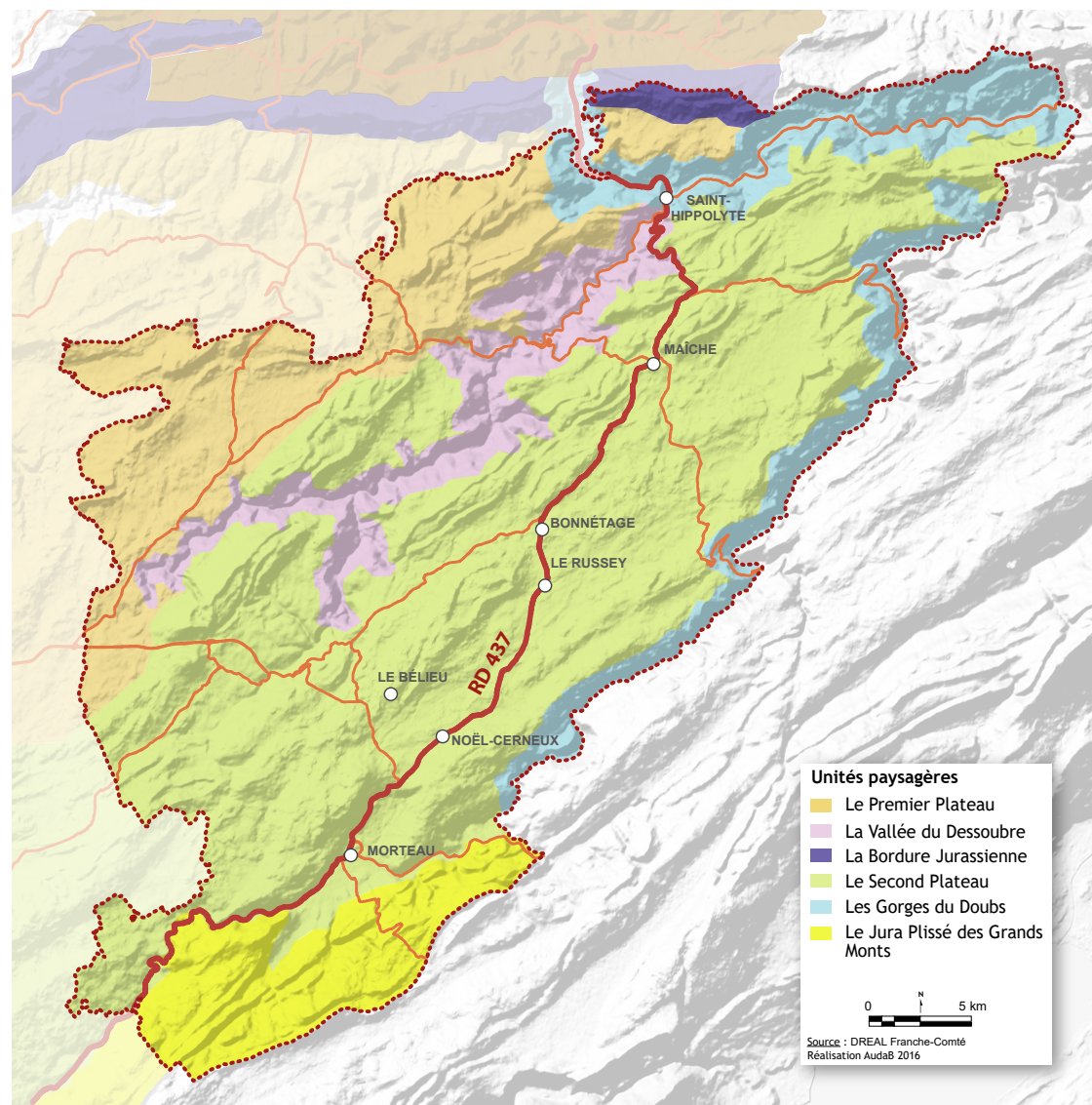
«Cette partie basse de la vallée présente une structure relativement complexe. Le fond très encaissé et boisé (...) s'ouvre à mi-pente sur un niveau de replat où des villages se sont installés. Les manifestations rocheuses sont présentes tout au long de la vallée. Le raccord avec la surface du plateau s'opère par un versant redressé au tracé dentelé, qui souligne la limite sommitale d'un important réseau de vallons adjacents.»

### Les Gorges du Doubs

«Le colmatage alluvial de la vallée ménage quelques sections planes où les villages se sont fixés. Les versants, s'ils sont vigoureux, restent accessibles en dépit des quelques éléments de corniches qui affleurent de loin en loin. La forêt recouvre les parties les plus raides, tandis que les replats et les basses pentes sont exploités par une agriculture en déprise»

**Globalement, les paysages du Pays Horloger s'articulent autour de quatre composantes principales que sont le relief et la géologie, le végétal, l'agriculture et l'eau.**

**Ces quatre éléments peuvent se retrouver sous différentes variantes au cœur du territoire mais ils constituent les éléments de base des paysages locaux.**



## 4 LES SITES D'ÉTUDES

### Le relief et la géologie

Le relief marqué et varié du territoire est la conséquence de la géomorphologie du massif jurassien : plateau, val, vallon, vallée encaissée, affleurements rocheux, falaises ... sont quelques uns des éléments du relief local.

Celui-ci influe notamment sur les perspectives paysagères : sont-elles profondes ou se buttent-elles rapidement contre un relief marqué ? La distance entre deux reliefs est elle ouverte ou resserrée ?

D'un point de vue géologique, le sous-sol karstique est caractéristique du territoire : celui-ci est visible directement (affleurements rocheux, falaises) ou indirectement (dolines) dans le paysage. Il constitue un élément identitaire et est révélateur des risques naturels pour l'aménagement du territoire.



*Paysage ouvert*



*Paysage fermé*



*Dolines*



*Affleurement rocheux*



*Comblement de doline*



*Passage du casse-caillou*

### Le végétal

Les versants boisés, sur les ubacs au relief marqué, sont les principales caractéristiques végétales du grand paysage, de même que les petits reliefs boisés du second plateau ou les ubacs sylvicoles des gorges et vallées. La qualité de ces différents boisements dépend de leur mixité et homogénéité.

Les structures et les palettes végétales sont très variées, d'autant que de nombreuses essences récentes et ornementales ne sont pas locales (cas des haies en limite parcellaire et des plantations d'alignements). D'autres éléments végétaux sont en revanche indésirables par leur caractère exotique ou invasif.



*Variétés arborées locales*



*Variétés herbacées locales*



*Variétés ornementales*



*Variété invasive*

## L'agriculture

L'agro-pastoralisme est un élément très important de l'identité locale. Ponctuellement, des cultures arboricoles sont également présentes (vergers).

Même si l'élevage local bénéficie d'une plus-value liée à la production de comté, les pratiques se modernisent et impactent plus ou moins fortement les paysages locaux : disparition des pré-bois, suppression des haies et des murs, ...

Dans certains secteurs ne bénéficiant plus de cette plus-value, l'aménagement du territoire prend le dessus sur l'activité agricole, et les pâturages tendent à disparaître.



Patûre délimitée



Patûre ouverte



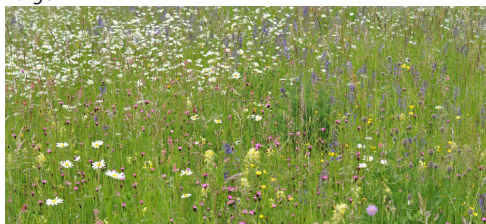
Pré-bois



Murger



Pré de fauche



Prairie fleurie

## L'eau

L'eau est un élément fondateur des paysages du territoire et présente des formes très variées : rivière, étang, tourbière, milieu humide ...

L'eau n'est pas systématiquement visible dans le territoire mais sa présence peut se deviner grâce à la végétation proche : ripisylve aux essences spécifiques (saule, frêne ...), végétation herbacée typique (laïche, carex ...).

La qualité et la diversité de cette végétation est par ailleurs un bon indicateur de la bonne santé des milieux aquatiques et humides.



Le Doubs et sa ripisylve



Tourbière



Fossé dégradé



Ripisylve dégradé

## 5 BONNÉTAGE

### CONTEXTE PAYSAGER DE BONNÉTAGE

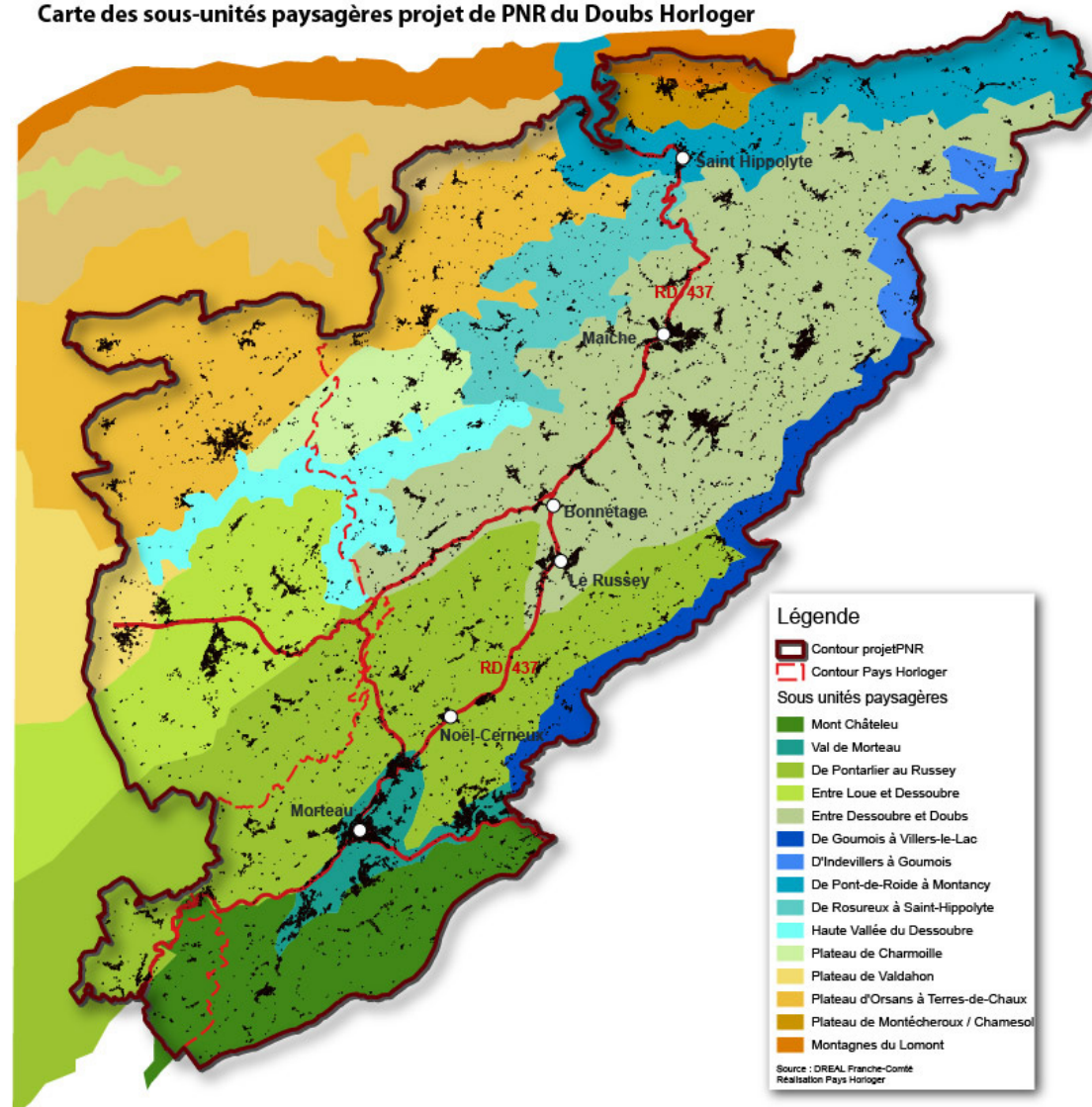
Le territoire de la commune de Bonnetage s'insère au coeur de la sous-unité paysagère *Entre Dessoubre et Doubs*.

Les paysages de cette sous-unité se caractérisent avant tout par de vastes espaces ouverts agricoles, séparés par des rides secondaires boisées. Cette caractéristique est très dominante entre les vallées du Doubs et du Dessoubre.

Hormis les villages et bourgs importants (Le Russey, Damprichard ...) les villages ont hérité d'une structure très polynucléarisée, dont l'unité de base est la ferme à tuyé. Cette origine agricole se lit encore bien à Bonnetage. Les murs cloisonnent encore le paysage, bien que malheureusement menacés de disparition.

Les extensions pavillonnaires récentes s'inscrivent de plus en plus dans le paysage et sont d'autant plus visibles que leur implantation se fait généralement sans lien avec les zones urbaines existantes ou sur les versants agricoles.

Carte des sous-unités paysagères projet de PNR du Doubs Horloger



## PERCEPTION DU PAYSAGE COMMUNAL

Le relief est particulièrement important dans cette sous-unité paysagère : l'alternance de vastes espaces agricoles et de massifs boisés se traduit par des perceptions tantôt larges et ouvertes et tantôt fermées. Il génère également des points de vue ou des mises en scène intéressantes du paysage.

Le végétal occupe donc une place importante dans le paysage local en particulier à travers les massifs boisés, fortement dominés par des essences résineuses, implantés sur les éléments de reliefs saillants. Ces massifs constituent le premier plan du paysage perçu ou s'implantent en arrière-plan, soulignant ainsi le relief local

L'agro-pastoralisme occupe également une place très importante dans les perceptions du paysage puisqu'ils constituent une grande part du territoire communal.

A noter cependant que l'eau, bien que fondatrice du territoire, est peu visible à Bonnétagé : sa présence est cependant révélée par des bas-fonds humides (cf. le hameau des Longes Seignes) ou une végétation arbustive spécifique.



RD437 à Bonnétagé, vue depuis l'entrée nord



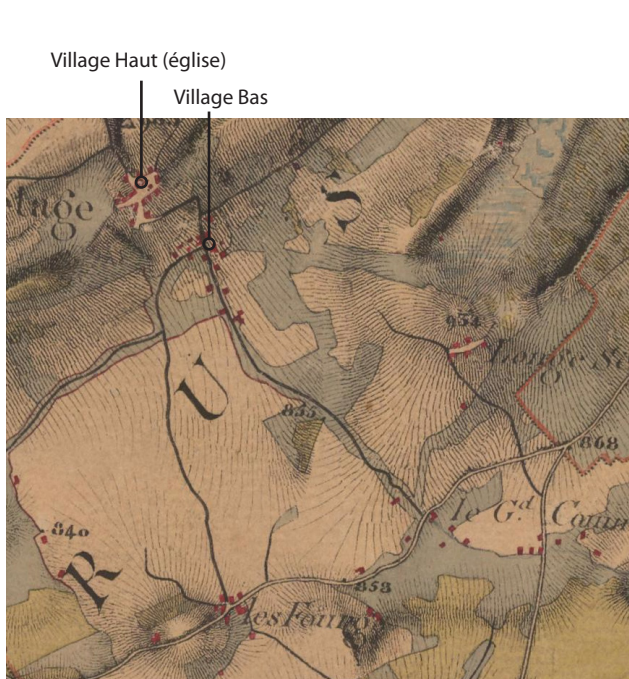
RD437 à Bonnétagé, vue depuis l'entrée sud

Vue sur Bonnétagé et le Russey depuis le Village Haut v



## 5 BONNÉTAGE

### BONNÉTAGE, D'HIER À AJOURD'HUI : DES ÉVOLUTIONS MAJEURES DU PAYSAGE



Carte de l'état-major (1820\*-1866) source: IGN

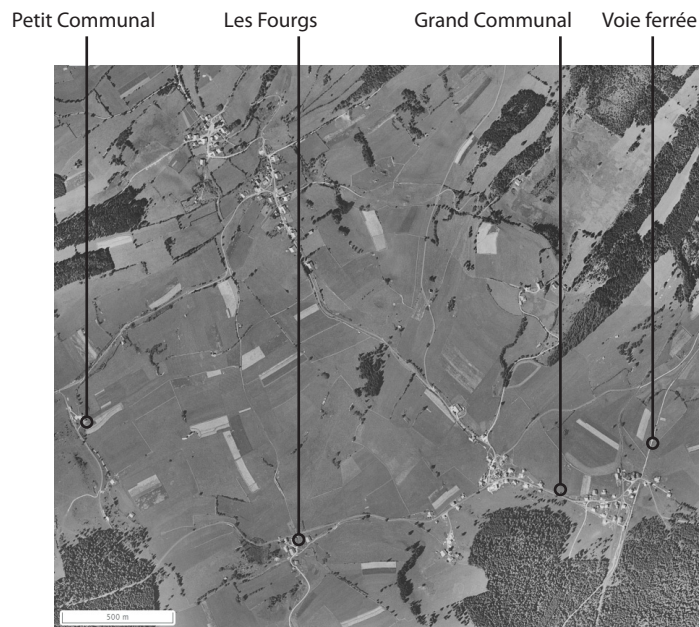


Photo aérienne 1950 source: IGN



Photo aérienne actuelle source: IGN

La commune de Bonnétage s'articule autour de plusieurs ensembles urbains ((le Village Haut, le Village Bas, le Petit Communal, le Grand Communal, les Fourgs, les Cerneux-Monnots...) qui témoignent de son organisation agropastorale.

Le développement urbain a peu à peu modifié l'organisation du territoire, les centralités tendant à se déplacer au gré des évolutions sociétales.

Le site d'implantation historique correspond au Village Haut, qui s'est développé sur une hauteur du relief. La construction de l'église témoigne du rôle religieux de ce site. Le Village Bas, installé en contrebas constitue le prolongement du site, sous forme d'habitations et d'exploitations agricoles.

Le Grand Communal constitue un autre ensemble urbain, installé au coeur de la plaine agricole. Son développement est notamment lié à l'implantation d'entreprises et au développement d'une ligne de chemin de fer (aujourd'hui désaffectée) et d'une gare au début du 20ème siècle.

Avec le développement de l'automobile et des infrastructures routières, le Grand Communal fait aujourd'hui office de centralité à Bonnétage. Il accueille notamment des commerces et des services publics. Traversé par la RD437, il constitue un secteur dynamique.

Ce secteur a considérablement évolué ces dernières décennies avec le développement d'habitat le long des axes routiers (RD437, RD41E) ou sous forme de lotissement (lieu-dit la pâture des brebis). Ces constructions ont profondément modifié le paysage local.



Bonnétage s'insère au coeur d'un vaste plateau agricole, encadré par plusieurs crêtes boisées, orientées est-ouest.

Cette alternance d'espaces de prairies et de masses boisées rythme le paysage local.

La densité boisée est souvent importante, même si quelques plantations ponctuelles (arbre seul ou linéaire arboré) peuvent être présentes en coeur de prairies.

Les évolutions majeures du paysage local sont liées au développement urbain avant tout : développement de l'habitat, des axes de communication, ...

Si les zones urbaines sont restées cantonnées à leurs limites historiques jusque dans les années 50, elles se sont fortement développées ces dernières décennies, sous formes de lotissements pavillonnaires notamment.

Le Grand Communal est ainsi devenu le plus important des noyaux urbains historiques, s'affranchissant des logiques d'implantation les plus anciennes et des limites historiques.

Les évolutions de ces dernières décennies ont fortement modifié le paysage local et se traduisent principalement par le recul des limites d'entrées de ville et un fort mitage urbain le long de la RD437.



Bonnétage (vue depuis le Village Haut, vers 1950)



Bonnétage (vue actuelle depuis le Village Haut)

## 5 BONNÉTAGE

### QUELQUES ÉVOLUTIONS URBAINES

Les évolutions sont également notables au niveau de l'architecture des bâtiments : choix des matériaux et des couleurs, évolutions des volumes, nouvelles constructions ... sont autant de modifications qui impactent l'identité locale.

Certains bâtiments historiques ont considérablement évolué : c'est notamment le cas de deux bâtiments, liés à la gare de Bonnetage, l'hôtel et l'auberge appelés «les Perce-Neige». Les bâtiments et leur fonction ont perduré jusqu'aujourd'hui mais leur apparence a évolué rajout d'une extension en arrière du bâtiment principal, changement du coloris de façade pour une couleur plus voyante (rouge), modification des menuiseries d'origine, disparition des encadrements de baies d'origine.



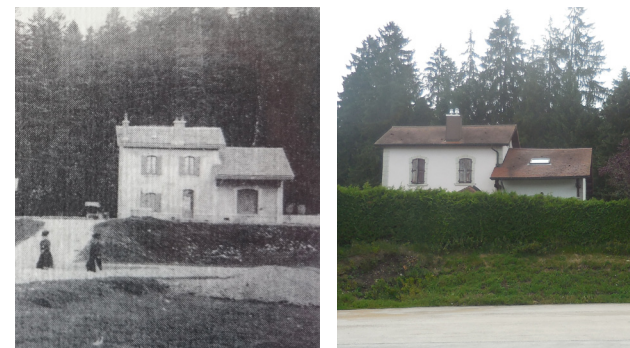
L'hôtel de la gare (actuel restaurant)



L'hôtel Les Perce-Neige



Le développement de la voie ferrée s'est accompagnée de la construction d'une gare ferroviaire, fonction disparue aujourd'hui, mais dont le bâtiment est toujours en place



La gare, d'hier à aujourd'hui

Si le bâtiment a subi très peu de modifications, il est cependant masqué par une végétation occultante, et paraît peu visible depuis la route.

Le bâtiment a été racheté par un pétitionnaire privé ; il pourrait perdre un jour son identité.

Le tracé de la RD437, traversant Bonnetage du nord au sud, a un peu évolué : resserrement de la voirie, léger repositionnement de la chaussée sur la partie nord du tracé, de quelques mètres vers l'ouest, suppression de la voie ferrée.

L'urbanisation s'est ici poursuivie, rendant moins lisible l'organisation ancienne, centrée sur la gare et son hôtel. Cependant, l'organisation générale le long de l'axe a peu évoluée : le village est toujours encadrée par des masses boisées au premier plan et quelques bâtiments repères (gare, restaurant-hôtel, atelier d'horlogerie) sont observables encore aujourd'hui.



La RD437 (sud de Bonnetage), d'hier à aujourd'hui



## CE QUE DIT LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE BONNÉTAGE

### Le développement démographique

L'apport de population est continu, avec une accélération à partir des années 2000.

*Croissance démographique de Bonnétagé (recensements INSEE)*

Année	1968	1975	1982	1990	1999	2009	2012
Population	604	642	640	667	674	768	820

Le territoire accueille depuis longtemps une nouvelle population continue. Le rythme de croissance de Bonnétagé (village) est plus important et régulier que pour la communauté de communes. Il subit moins une croissance explosive et récente (territoire du plateau du Russey).

*Variation annuelle moyenne de la population en % (commune de Bonnétagé)*

1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2008
+0.9	+0.0	+0.3	+0.3	+1.3

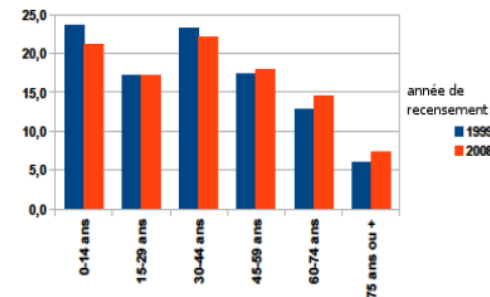
*Variation annuelle moyenne de la population en % (CC Plateau du Russey)*

1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2008
-0.5	+0.1	+0.6	+0.8	+1.7

La présence des deux routes départementales a rendu le village attractif avant l'explosion du phénomène frontalier (migrations pendulaires d'actifs français travaillant en Suisse).

La structure démographique de Bonnétagé est relativement équilibrée, et la tranche active de la population est bien représentée.

La tranche des 15-29 ans reste bien représentée, malgré le manque de structures de formation sur le territoire. Ceci se traduit par un taux d'emploi important, y compris pour des premiers postes.



Inversement, les tranches relatives aux personnes âgées ne sont pas sur-représentées. On en déduit une population globalement jeune. Le maintien d'une population équilibrée est important.

Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) prévoit une croissance démographique de 1,5% par an (une projection supérieure à la tendance actuelle, qui est de 1,3% par an), soit une population d'environ 1 000 habitants d'ici 15 ans.

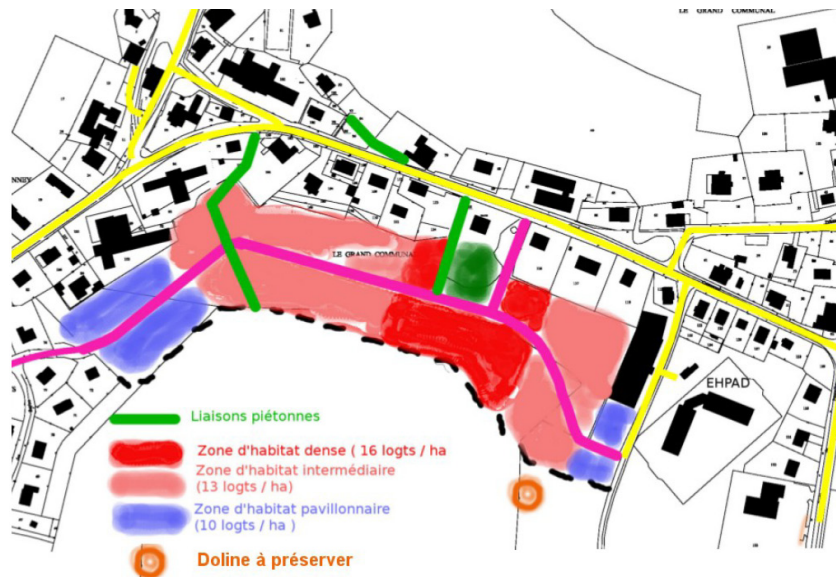
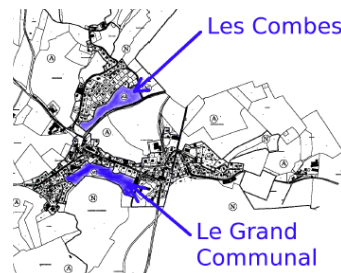
## 5 BONNÉTAGE

### Les projets communaux et leurs impacts sur le fonctionnement global

Le développement de certains secteurs peut avoir des conséquences sur le fonctionnement de la commune : nouveaux flux de véhicules, l'apport de nouveaux habitants et de signalétique.

Outre la possibilité de construire dans quelques «dents creuses», le PLU circonscrit les projets d'urbanisation dans deux secteurs en particulier. Si l'urbanisation du secteur «Les Combes» a peu d'impact sur le trafic de la RD437, l'aménagement du secteur «Le grand communal» est lui beaucoup plus important.

Le PLU prévoit pour ce site une certaine densité de logements à l'hectare ainsi que des fonctions de centralité (salle multi-activité, cour commune à l'arrière de la mairie, ...).

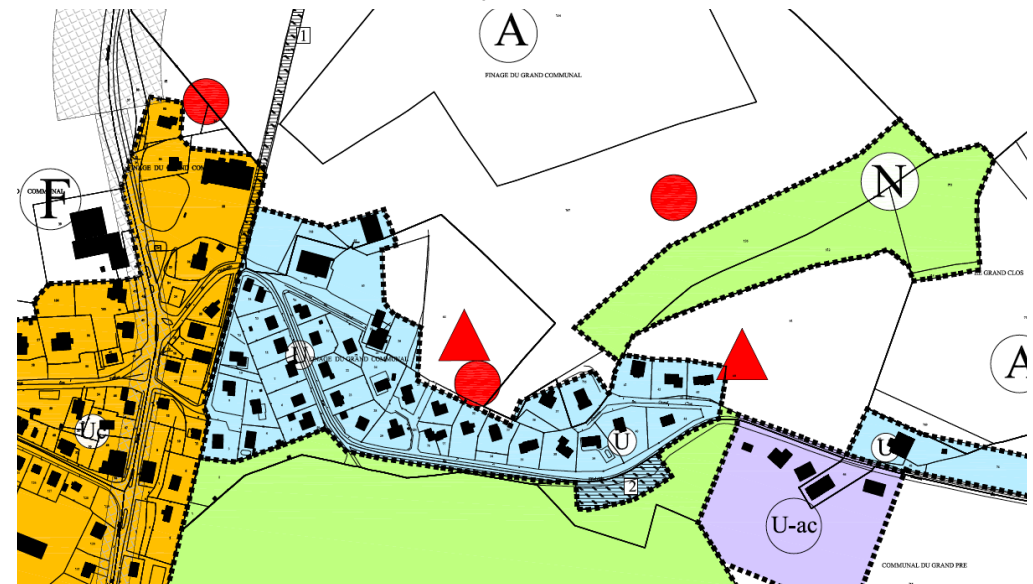


OAP du Grand Communal (source : PLU de Bonnetage)

Deux emplacements réservés peuvent impacter indirectement la RD 437 :

- L'emplacement réservé n°1 : correspond à la création d'une voie douce d'une emprise de 10m de large (superficie totale de 2 950 m<sup>2</sup>). On peut considérer que la place qui n'est pas donnée au piéton au niveau de l'entrée de ville nord est davantage fléchée vers ce tracé.

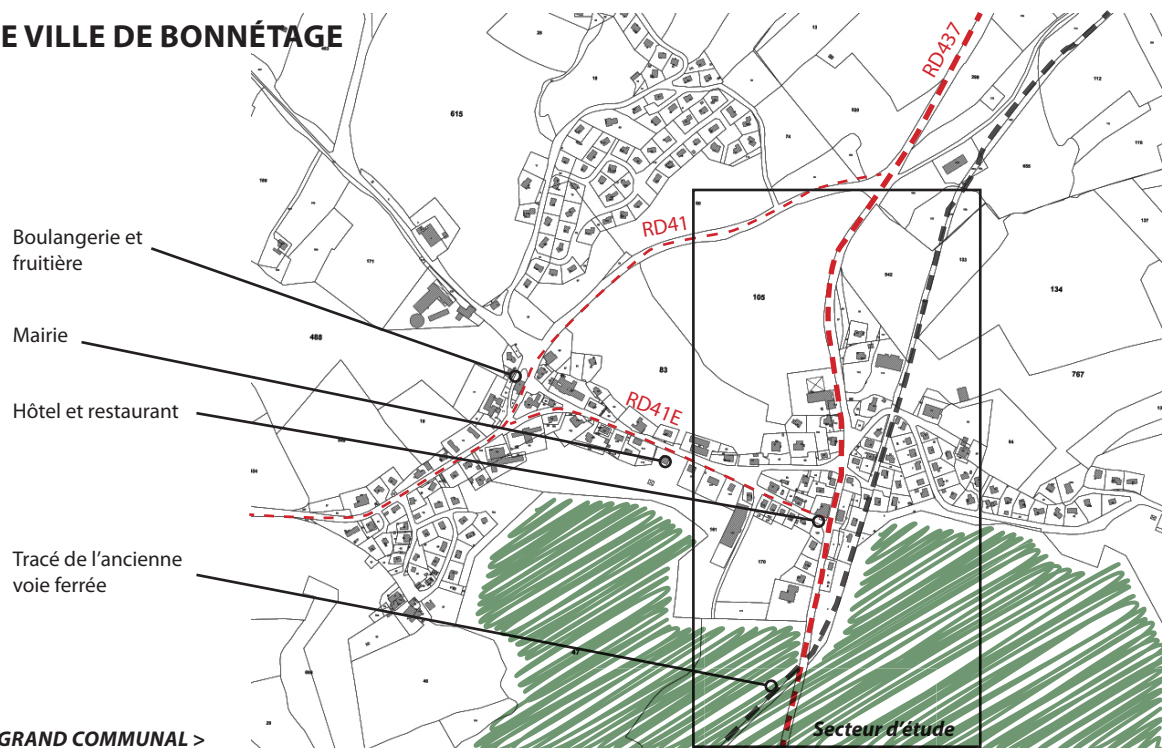
- L'emplacement réservé n°2 : correspond à la création d'un parking relais pour les travailleurs frontaliers. Censé alléger le trafic le long de la RD 437, il induit de nouveaux déplacements, et des insertions sur cette route départementale au niveau du carrefour concerné.



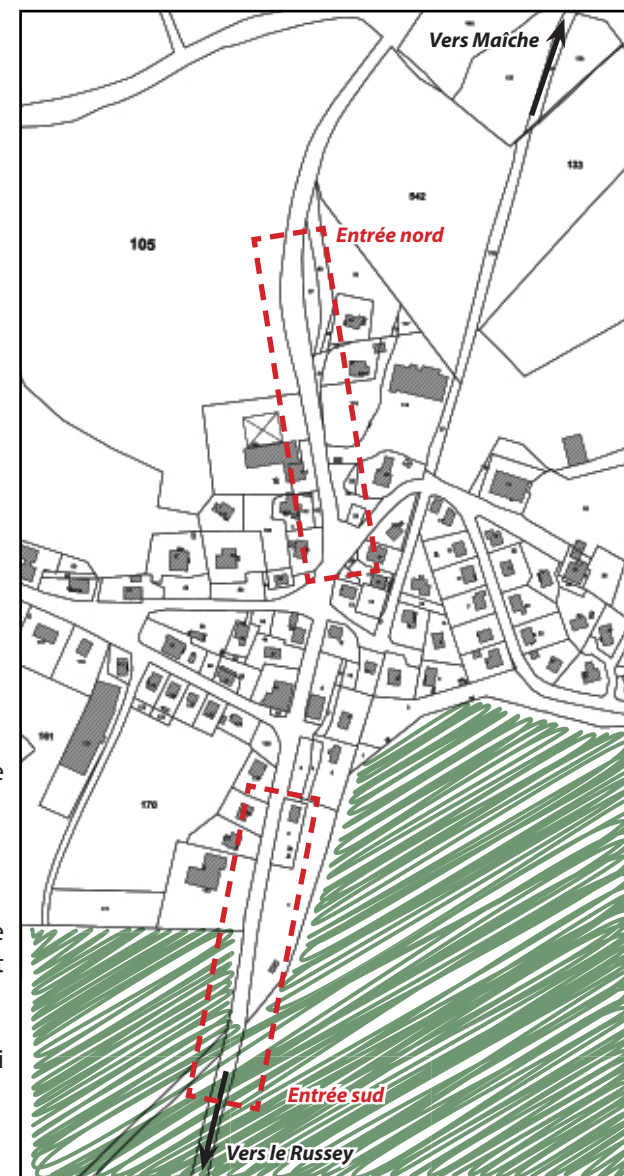
Le règlement du PLU édicte plusieurs règles (cf. article Uc11 en particulier) sur l'aspect extérieur des constructions :

- les volumétries : volumes simples avec peu ou pas de décrochés,
- les matériaux : cohérence recherchée, matériaux bruts peu autorisés en façade,
- les couleurs : respect de l'ambiance du quartier, échantillon demandé pour toute déclaration,
- les toitures : souci d'intégration et pente de toit imposée si il ne s'agit pas de toiture terrasse,
- les façades : respect des ordonnancements existants le long de la rue,
- les clôtures : harmonisation avec l'existant (ordonnancement, apparence, ...).

## LES ENTRÉES DE VILLE DE BONNÉTAGE



## ZOOM SUR LES ENTRÉES DE VILLE



Les deux entrées de ville situées le long de la RD 437 sont proches et n'impactent la commune que sur une petite partie de l'espace bâti. Plusieurs aménagements (rétrécissement notamment) ont été réalisés récemment mais l'impression de vitesse y est encore importante du fait des trafics routiers importants sur l'axe départemental et du caractère rectiligne de la voirie. L'entrée de ville sud fait actuellement l'objet de projets de stationnements.

### L'entrée de ville n°1 (sud)

Elle est marquée par une fermeture de la focale, opérée par les massifs boisés de part et d'autre de la RD437. Dans cet espace contraint, les aménagements et bâtiments ne paraissent pas

flotter. Ceci étant, on note un manque de lisibilité du paysage urbain, à parfaire.

### L'entrée de ville n°2 (nord)

Avec une structure bâtie beaucoup plus distendue, l'entrée de ville manque de lisibilité. L'ouverture de la vue est très large, et permet d'observer tout un pan du village.

Des éléments naturels du paysage local sont plus visibles ici (prairie, base de bocage, affleurements rocheux, ...).

## 6 BONNÉTAGE : ENTRÉE N°1 (SUD)

### Entrée dans Bonnétage

La focale est fortement fermée par les masses boisées de part et d'autre de la route départementale. En raison d'un point haut de la route une centaine de mètres avant le panneau, le bourg de Bonnétage se dévoile subitement.

Ce point haut permet en revanche une bonne visibilité sur les différents plans composant l'entrée de ville : le bourg au premier plan et les pâtures en arrière-plan. Cette mise en scène est accentuée par la présence de futaies de résineux de part et d'autre de la RD437. L'automobiliste semble parcourir un couloir, et entrer brusquement dans la commune. En revanche, le regard est orienté vers la droite en arrivant sur Bonnétage, donnant le sentiment que c'est

dans cette direction que s'est développé le bourg alors que le centre actuel et le village ancien sont justement à gauche et peu visibles.

L'entrée de ville est par contre bien délimitée (limite nette entre l'espace forestier et l'espace urbain) et aménagée, avec une délimitation claire des espaces, et des aménagements récents pour en améliorer le fonctionnement (contre-allées piétonnes, chicane, plantations, radar pédagogique).

De par la présence d'essences forestières persistantes, la saisonnalité n'a que peu d'influence sur la perception de l'entrée de ville : l'ambiance change peu entre les deux saisons. Seule la luminosité change un peu.

### Hiver 2017



### Été 2017



## Sortie de Bonnétage

En sortant de Bonnétage, le panneau d'entrée dans l'agglomération paraît lointain vis-à-vis des premiers éléments construits. On entre progressivement dans un «couloir» formé par les masses boisées, sombres et impressionnantes. La part modale est ici strictement dédiée à l'automobile, dès 100 m en aval du panneau.

La délimitation nette entre l'espace urbain (aménagé et équipé) et l'espace forestier contribue au sentiment de quitter Bonnétage. Par ailleurs, le passage de 2 voies à 3 voies, avec une perspective visuelle éloignée incite également l'usager à accélérer dans cette sortie de ville.

### Hiver 2017



### Eté 2017



## 6 BONNÉTAGE : ENTRÉE N°1 (SUD)

### Grand paysage



#### Masses boisées

Des forêts de résineux très présentes, de part et d'autre de l'entrée de ville, fermant les perceptions.

*Les éléments du grand paysage sont ici peu visibles, étant donné le peu d'ouverture de l'entrée de ville.*

#### Masses boisées : 4/5

Très présentes dans l'entrée de ville, les masses de résineux constituent le principal élément du grand paysage et sont identifiables dès cette entrée de ville. Elles créent un effet de porte avec le passage brusque d'une séquence sombre à un élément urbain lumineux et construit, ce qui oriente l'observateur vers la droite, à l'opposé du centre ancien de Bonnétage.

#### Ouverture et relief : 2/5

La présence de massifs de résineux de part et d'autre de l'entrée de ville bloque fortement les perceptions. Le paysage est ainsi fortement fermé. De plus, les lignes de crêtes sont peu visibles depuis l'entrée de ville : le relief se devine uniquement à l'arrière-plan, à travers une frange boisée.

#### Agro-pastoralisme

Des pâturages boisés en arrière-plan de l'entrée de ville

#### Agro-pastoralisme : 3/5

L'arrière-plan de l'entrée de ville met en avant des pâturages légèrement boisés.

**Milieus aquatiques et humides :** non noté, absence d'éléments.

#### Physionomie villageoise : 3/5

Au niveau de cette entrée de ville, la présence de masses boisées a permis de contenir en partie l'expansion de l'urbanisation vers le sud le long de la RD437. La physionomie du village a cependant été modifiée, passant d'un village-carrefour (RD437/RD41E) à un village-rue le long de la RD437.





## 6 BONNÉTAGE : ENTRÉE N°1 (SUD)

### Paysage local



#### Structure bocagère et prairies

La présence d'éléments du paysage local en arrière-plan de l'entrée de ville est très visible car située dans l'axe de la RD437.

*Les éléments du paysage local sont ici peu visibles, masqués par un important rideau boisé et un premier plan bâti. Seul l'arrière-plan, mis en évidence par le relief, présente quelques éléments du paysage local.*

**Manifestation géologique :** non noté, absence d'éléments.

#### Palette végétale : 2/5

Si l'entrée de ville présente une forte strate arborée, elle est également agrémentée d'arbres d'alignements et d'arbustes. Cependant, de nombreuses essences s'avèrent peu diversifiées ou inesthétiques (thuyas, bandes engazonnées).

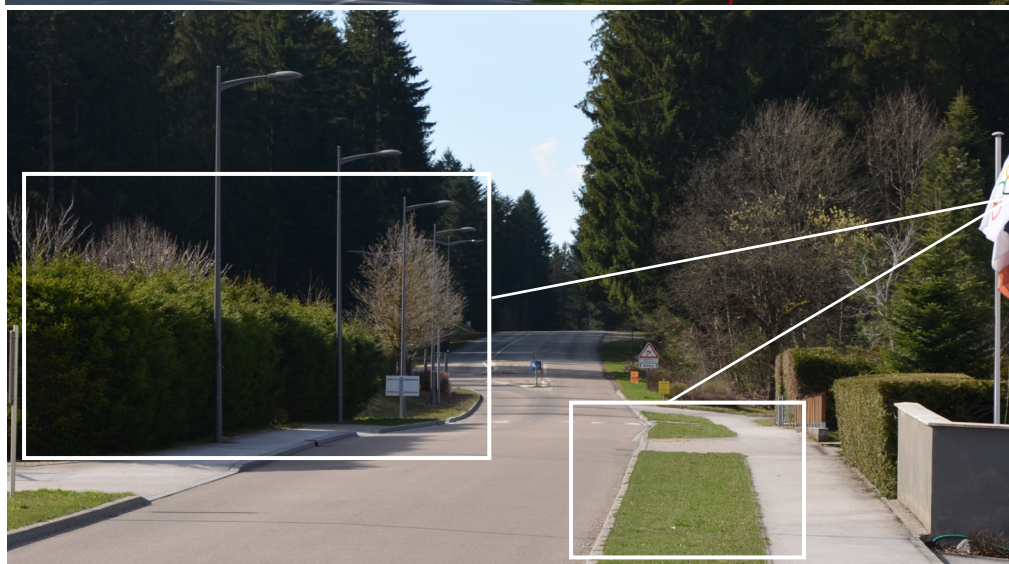
#### Structure bocagère et prairies : 3/5

Des prairies et des pâturages légèrement boisées sont visibles en arrière-plan de l'entrée de ville et mis en valeur par l'effet de perspective propre au site.

**Ripisylve :** non noté, absence d'éléments

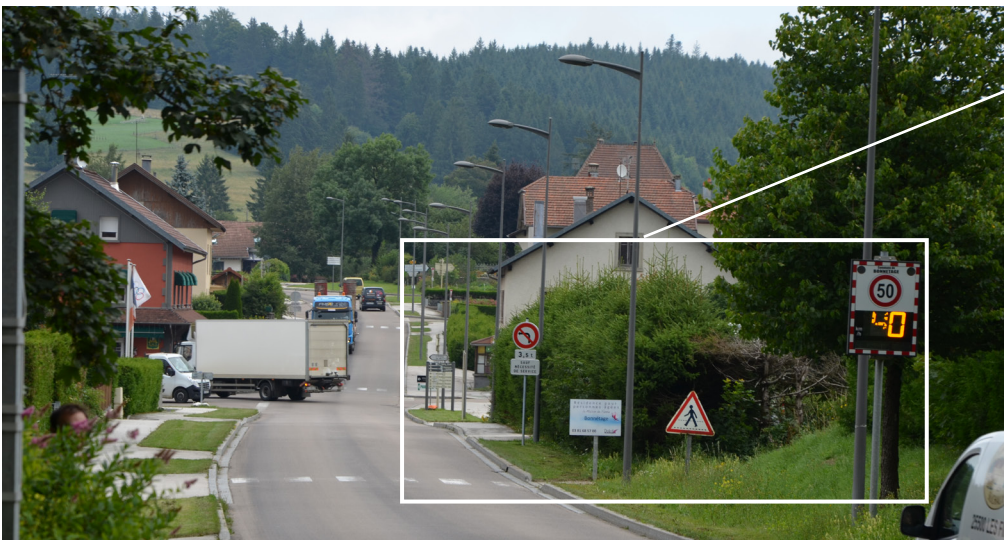
#### Palette végétale

Des strates herbacées, arborées et arbustives mais avec des essences monospécifiques et non locales, n'apportant que peu ou pas de biodiversité ni aucune qualité esthétique.



## 6 BONNÉTAGE : ENTRÉE N°1 (SUD)

### Cadre de vie



#### Signalétique

Un radar pédagogique et plusieurs panneaux marquent l'entrée de ville, également caractérisée par une accumulation de plusieurs panneaux publicitaires assez visibles

*L'entrée de ville a bénéficié d'aménagements récents qui ont grandement amélioré le cadre de vie.*

**Signalétique 2/5 :** une signalétique et un affichage publicitaire peu qualitatifs.

Les panneaux d'affichage et le radar pédagogique marquent bien l'entrée de ville mais n'apportent pas de qualité à l'aménagement de l'espace (aspect strictement fonctionnel).

Par ailleurs, l'entrée de ville s'accompagne également de plusieurs panneaux d'affichage publicitaire (pré enseignes, mâts) qui, malgré des dimensions assez réduites, restent visibles.

**Mobilier : 4/5 :** un mobilier approprié au type d'entrée de ville

Les seuls éléments de mobilier visibles sont des candélabres, fournissant l'éclairage public. Au vu des espaces actuels, aucun besoin complémentaire de mobilier n'apparaît légitime (pas de besoins de bancs, de poubelles, ...).

L'aspect qualitatif des candélabres contribue à marquer l'entrée dans Bonnétage.

**Réseaux : 5/5**

Aucun transformateur ni aucune ligne électrique n'est visible au niveau de l'entrée de ville.



#### Mobilier

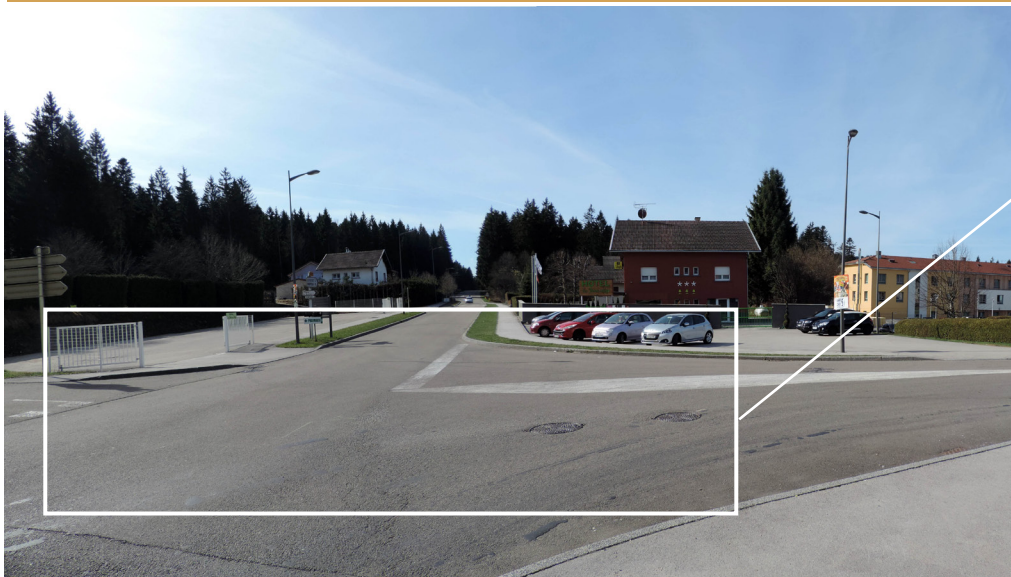
Un éclairage public qui donne un caractère urbain à l'entrée de ville

#### Signalétique

Des mâts peu discrets en entrée de ville

## 6 BONNÉTAGE : ENTRÉE N°1 (SUD)

### Urbanisme



#### Espaces publics

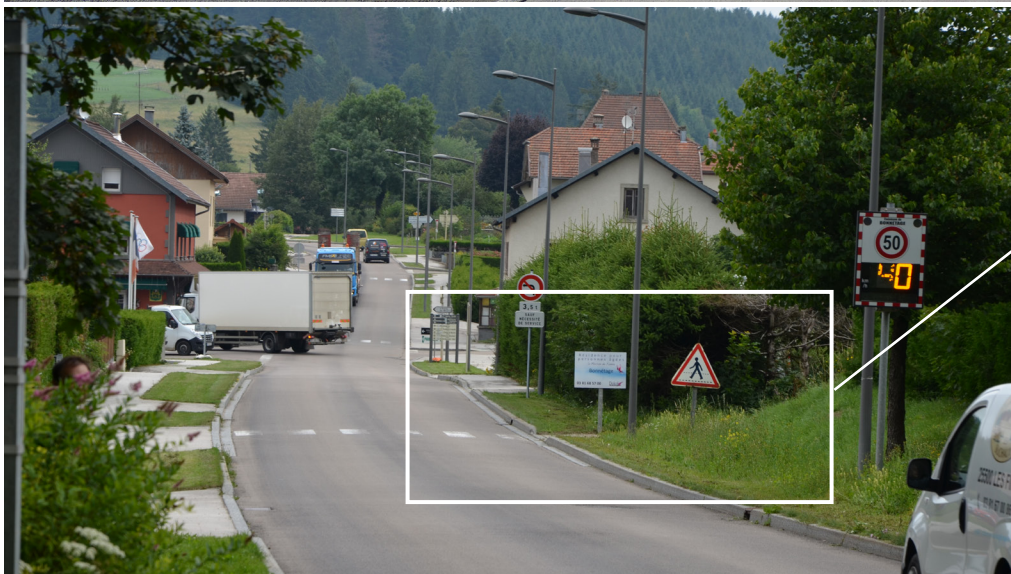
Une voirie surdimensionnée, une grande visibilité, des traitements routiers (enrobé et chicanes), favorisent la vitesse automobile au détriment de la sécurité piétonne

*L'entrée de ville accueille plusieurs usages grâce à des aménagements qualitatifs mais elle s'avère marquée par des espaces vides avant tout.*

**Espaces publics :** 3/5 : des espaces publics aménagés pour différents usages mais un caractère routier encore très marqué de l'entrée de ville

Au coeur de l'espace public, la voirie apparaît comme large et rectiligne, à contresens d'une ambiance «village». Ce sentiment est renforcé par les dimensions importantes du carrefour menant vers le centre de Bonnétage.

Des aménagements récents ont donné plus de place et de visibilité aux usages piétons (trottoirs et accotements enherbés) et plus de sécurité (passages piétons, chicanes) mais leur caractère routier ou l'absence de continuité dans les équipements rend leur utilisation difficile. L'entrée gagnerait en lisibilité et en sécurité par des aménagements au caractère plus urbain.

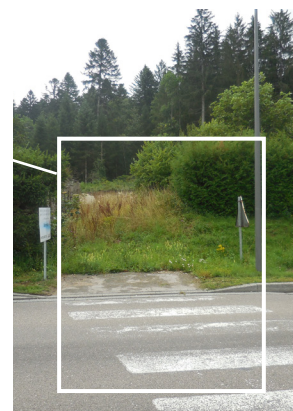


#### Espaces publics

Un traitement des circulations piétonnes inégal des deux côtés de l'espace public, l'absence de continuité des aménagements et d'éléments sécurisants (barrière, plantations hautes) ne sécurisent pas les mobilités douces, notamment piétones.

#### Espaces publics

Une entrée de ville marquée par des aménagements routiers (chicanes), au caractère peu qualitatif



## 6 BONNÉTAGE : ENTRÉE N°1 (SUD)

### Urbanisme



#### Limites

Des limites générées par l'espace privé, opaques et de grande hauteur, renforçant l'effet couloir de la route.

Des limites plus transparentes laisseraient voir le bâti en arrière plan et renforceraient le sentiment de traversée d'un village.

#### Implantation

Une entrée de ville historique caractérisée par des alignements bâtis de part et d'autre de la RD et prolongée aujourd'hui par des linéaires végétaux.

L'entrée de ville actuelle est dissymétrique : fermée d'un côté par la forêt, elle est très ouverte de l'autre par la présence d'espaces de stationnements. Elle gagnerait à être plus mise en scène pour marquer l'entrée dans Bonnétage.

**Limites :** 3/5 : des limites nettes mais renforçant l'effet couloir de la route départementale.

la limite entre l'espace construit et l'espace non construit est assez nette. Les surfaces enherbées, même sans ajout de bordure, sont dessinées afin de n'induire aucun doute sur la place des différents types d'utilisateurs. L'impression d'être en milieu urbain intervient cependant immédiatement au niveau de l'entrée de ville. En cela, l'espace ne fait pas l'objet d'une démarche progressive ; la rupture entre les espaces de part et d'autres du panneau d'entrée d'agglomération est immédiate.

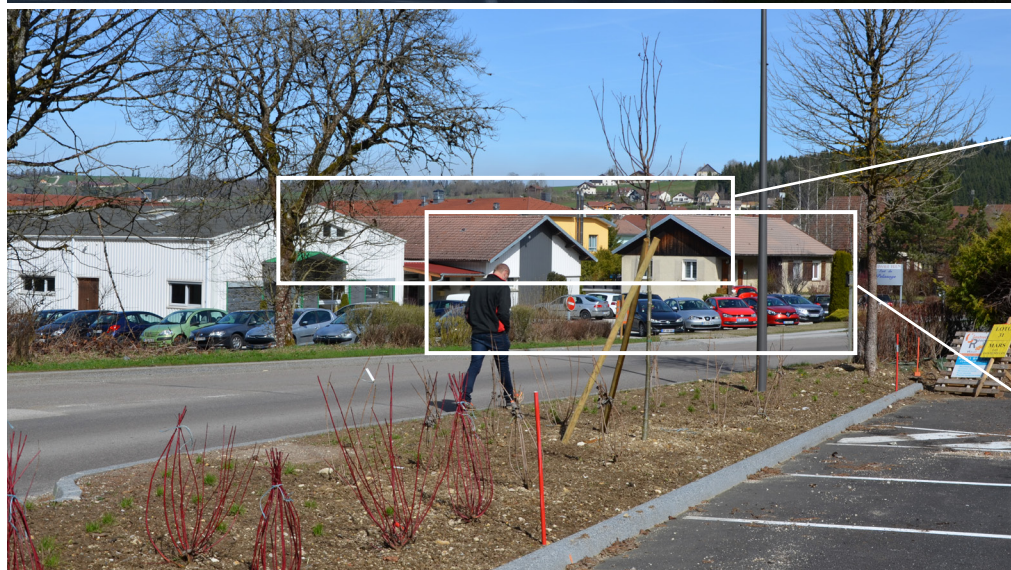
**Implantation :** 3/5 : une entrée de ville peu marquée par des implantations de part et d'autre de l'axe routier

L'implantation historique du bâti se retrouve au niveau du carrefour menant vers le centre de Bonnétage : l'alignement des bâtiments anciens, alignés sur la rue marquent l'ancienne entrée de ville. L'entrée actuelle, ancien faubourg du Grand Communal, est caractérisée par la présence de grands espaces vides de part et d'autre de la route départementale (espaces de stationnements).



## 6 BONNÉTAGE : ENTRÉE N°1 (SUD)

### Architecture



#### Façades

Des couleurs vives rompant l'harmonie générale. Le recours à des enduits clairs apporterait une harmonie d'ensemble.

#### Éléments patrimoniaux

Un ancien bâtiment de gare peu visible aujourd'hui et un atelier d'horlogerie, masqués par les constructions successives.

#### Matériaux

Hétérogénéité des bardages (métal, bois)

#### Volumétrie

Une cohérence d'ensemble

*L'entrée de ville ne présente pas d'harmonie architecturale, la diversité des teintes et des matériaux en façade est trop importante. Seuls les volumes (malgré de nouvelles constructions) ont gardé une certaine homogénéité. À noter que l'ancienne gare de Bonnetage devrait être davantage valorisée.*

**Éléments patrimoniaux :** 3/5 : des éléments présents mais peu valorisés

Aucun élément de petit patrimoine n'est visible. Toutefois, on note en arrière-plan la présence d'un ancien bâtiment de gare et un ancien atelier d'horlogerie, qui présentent une valeur patrimoniale à révéler.

**Volumétrie :** 4/5 : la cohérence de volumétrie est peu remise en question

On trouve principalement des constructions en R+1, avec une majorité de volumétries classiques (pas de décrochés, toiture à deux pans). Le décalage qu'on pourrait avoir entre des volumes d'habitation et les volumes d'habitat n'est pas particulièrement marqué.

**Façades :** 2/5 : les teintes sont souvent souvent en rupture avec la culture locale

Plusieurs constructions affichent en façade des teintes d'enduit importées, par rapport à la tradition colorimétrique locale. Des nuances de bleu, de jaune ou d'ocre orange s'ajoutent dans un paysage, qui est rendu moins lisible par cette diversité inattendue.

**Matériaux :** 2/5 : les matériaux utilisés d'une construction à l'autre sont très divers

La présence de bardage est fréquente, en bois ou en métal. L'usine de polissage en entrée de commune côté ouest a une logique de façade différente de celle des habitations. L'hétérogénéité obtenue n'est pas exceptionnelle, mais ne sert pas une démarche de qualité globalement appliquée.

## 6 BONNÉTAGE : ENTRÉE N°1 (SUD) - EN SYNTHÈSE

### Une entrée de ville relativement qualitative

Les notes portant sur la qualité de l'entrée de ville mettent en évidence les travaux récemment entrepris d'aménagements et d'équipements.

Le diagramme radar met en évidence les aménagements récents et qualitatifs dont a bénéficié l'entrée de ville et qui en ont amélioré l'image d'ensemble. Des marges de manoeuvre sont encore possibles, notamment en matière d'architecture et de signalétique.

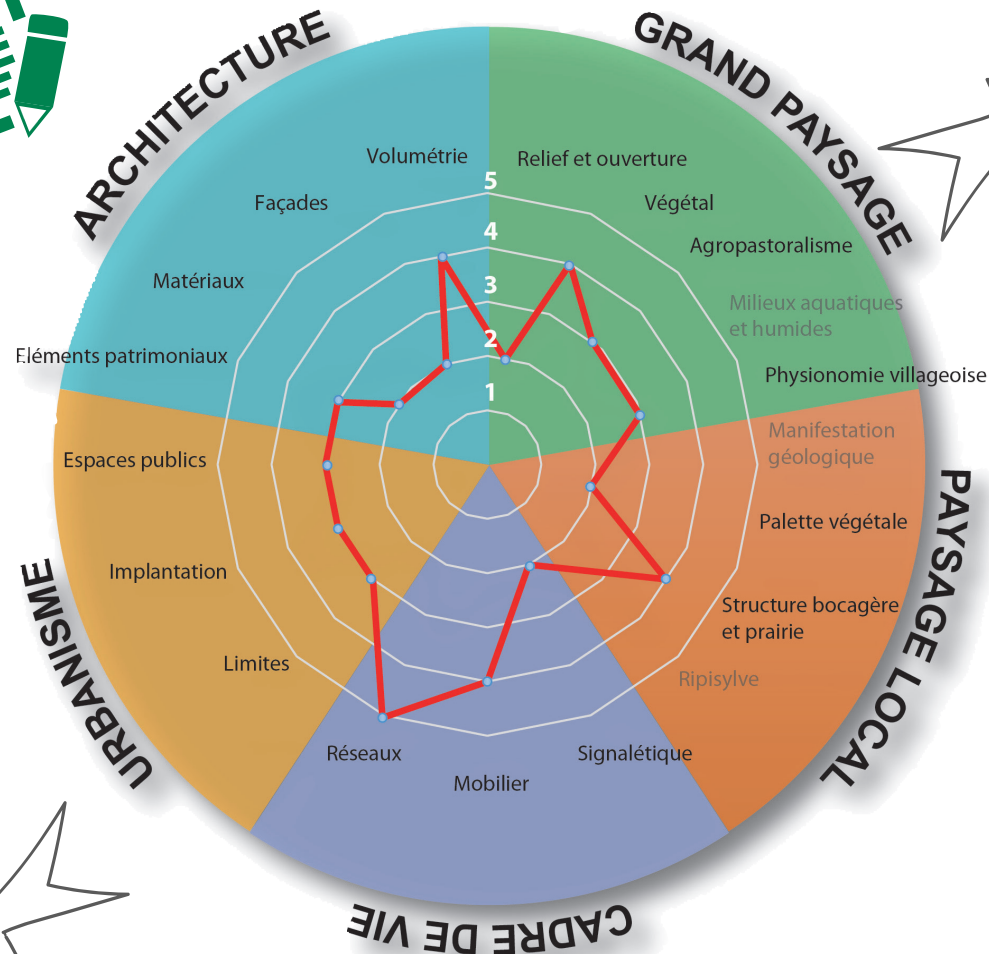
### Des éléments du paysage peu visibles

L'évaluation des indicateurs «paysage» met en évidence le caractère peu identitaire de l'entrée de ville actuellement.

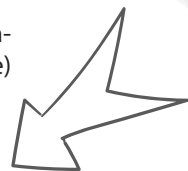
Cependant, cette notation n'est pas dû à une dégradation du paysage mais parce que les éléments du paysage sont peu visibles depuis cette entrée de Bonnétage, très fermée par la présence de massifs boisés de part et d'autre de la RD437.

Ainsi, certains indicateurs peu visibles (milieux aquatiques/humides, manifestation géologique, ripisylve) ne font pas l'objet d'une notation.

Des notes qui traduisent des efforts d'aménagement de l'entrée de ville mais des améliorations sont encore possibles.



Des notes qui traduisent un manque de visibilité des éléments identitaires du paysage.



## PERCEPTIONS ET USAGES

L'aménagement du site ne pose pas de problèmes aux habitants. Au contraire, ces derniers reconnaissent l'action de la collectivité pour encadrer le trafic de véhicules.

Malgré cela, le trafic routier reste dense à cette entrée de ville, d'autant plus qu'il comprend de nombreux poids lourds. Ces conditions de transit routier le long de la RD437 génère une forte insécurité pour les riverains et plus globalement les usagers (piétons, cyclistes) de cette entrée de ville.

Par ailleurs, le radar pédagogique installé au niveau de l'entrée a mis en évidence l'absence de ralentissement des véhicules en entrant dans Bonnétagé : le caractère rectiligne de la voie, l'absence d'aménagements piétons du côté de la route (dans ce sens), la grande visibilité et le caractère routier des aménagements (chicanes) n'incitent pas les automobilistes à ralentir. Les automobilistes ne commencent à ralentir que lors du passage de 3 à 2 voies puis lorsque le caractère de l'axe devient plus urbain et moins routier, grâce à la présence de maisons, de trottoirs enherbés (passage de la route à la rue).

Dans l'autre sens, en sortant de Bonnétagé, les automobilistes tendent à n'accélérer qu'au moment où la route passe à 3 voies. Cette modification des voies est utilisée notamment pour le dépassement d'autres véhicules.

Ces conditions de fort transit routier génèrent des nuisances importantes : insécurité, bruit,... Désappréciée par les usagers pour ces raisons (habitants, commerçants), cette entrée de ville est mal vécue au quotidien en dépit des aménagements récents dont elle a fait preuve.

Ceux-ci ont cependant contribué à rendre plus lisibles les limites de l'entrée de ville, bien que les vitesses pratiquées se traduisent par des dépassements importants.



## 6 BONNÉTAGE : ENTRÉE N°1 (SUD)

### ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT

Au niveau de cette entrée de ville, l'enjeu principal consiste à mieux marquer l'entrée dans Bonnétage au niveau du panneau d'entrée d'agglomération et à offrir une place plus sécurisée et mieux identifiée aux modes doux tout au long de la séquence d'entrée.

Les orientations d'aménagement entendent notamment :

- améliorer la perspective depuis l'entrée de ville sur le centre actuel de Bonnétage
- marquer l'entrée dans Bonnétage dès le panneau d'entrée d'agglomération par des traitements de la chaussée et l'aménagement d'équipements structurants.
- développer des cheminements piétons connectés entre eux et avec les éléments structurants de l'entrée de ville : espaces publics, accès à la forêt.
- réduire les vitesses de transit, améliorer et sécuriser la place des modes doux au niveau de l'entrée de ville par des aménagements adaptés tout le long de l'axe routier.

Plan global d'aménagement >

Un plateau au niveau du carrefour pour redessiner la place dédiée à la voiture, ralentir la vitesse de transit et sécuriser les modes doux.

Des cheminements piétons connectés en réseau et avec les éléments d'intérêt de l'entrée de ville (accès forestiers).

Un bourg (gauche) plus visible par l'abattage de quelques arbres le long de la RD437.

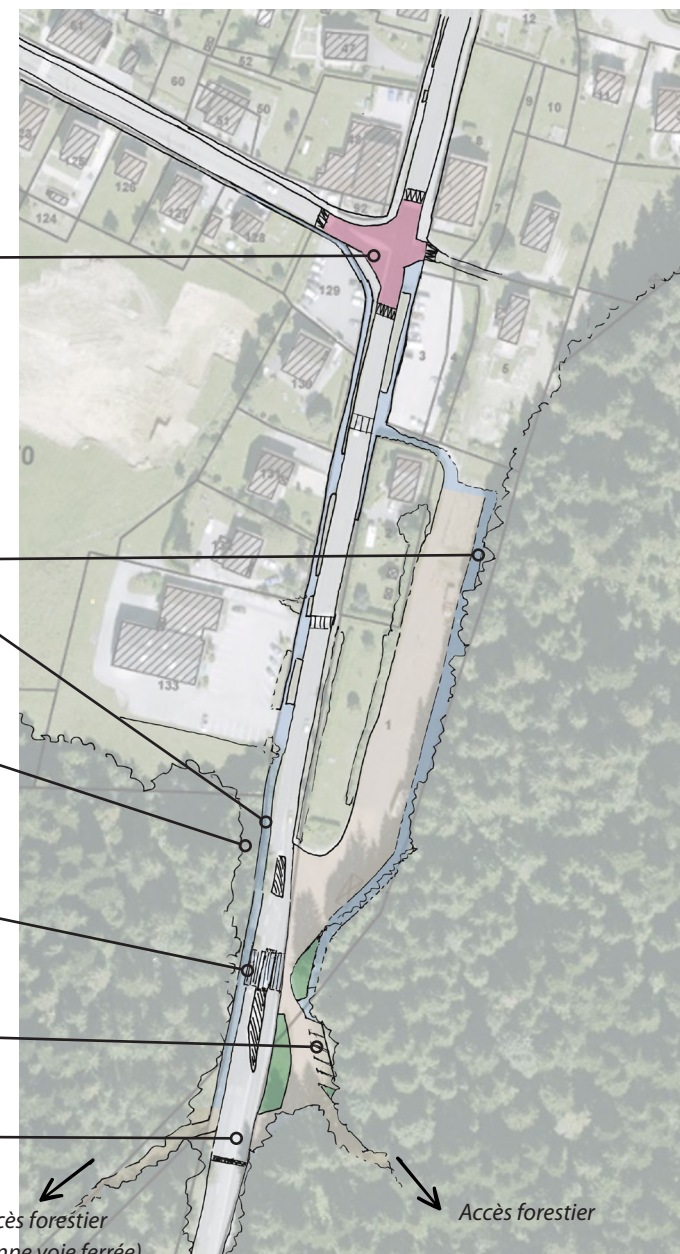
Aménagement d'une traversée piétonne en deux temps.

Des espaces publics adaptés et valorisés : places de stationnements, revêtement de sols, plantations ...

Traitement au sol au niveau du panneau d'entrée d'agglomération (pavement, résine colorée ou bandes de ralentissement)

Accès forestier  
(ancienne voie ferrée)

Accès forestier





## Améliorer la lisibilité de la rue : l'exemple du carrefour

Le passage de la route à la rue s'opère par une meilleure répartition des usages dans l'espace public.

Ici, il s'agit de limiter la place de la voiture (surdimensionnement du carrefour) au bénéfice des autres usages, notamment piétons. Plusieurs traitements techniques (bordures végétalisées, potelets, surélévation de la chaussée par un plateau) de l'espace public permettent d'offrir plus de place aux piétons - très présents au niveau du carrefour (restaurant) - et de façon sécurisée.



^ Un plateau à Besançon : leurs dimensions varient de 10 à 30 mètres afin de pouvoir supporter la longueur d'un bus ou d'un camion tout en évitant que les véhicules ne puissent reprendre trop de vitesse.

1 Les plantations et le mobilier urbain (potelets) confèrent un caractère plus urbain au carrefour. Ces éléments orientent également l'utilisateur en direction du centre-bourg.

2 La présence de ralentisseurs aux différentes entrées fait du carrefour une zone sécurisée plus propice aux déplacements piétons notamment.

3 La réduction des dimensions de la chaussée, plus caractéristiques d'une rue, ainsi que l'aménagement du plateau de niveau avec les trottoirs proches appellent à plus de prudence pour les automobilistes vis-à-vis des piétons.



ACTUEL



PROJET

## 6 BONNÉTAGE : ENTRÉE N°1 (SUD)

### Marquer l'entrée dans Bonnétage

Il s'agit de matérialiser dès le panneau d'entrée d'agglomération l'entrée dans Bonnétage par différents aménagements et équipements (revêtements, terre-plein central, renforcement des modes doux ...).

La place des modes doux est mise en avant dans le PLU de Bonnétage : le projet d'une voie verte sur le tracé de l'ancienne voie ferrée au nord de Bonnétage s'inscrit dans cette optique. Des aménagements dédiés aux piétons pourraient être mis en place suivant la même logique au niveau de l'entrée sud de Bonnétage.

S'appuyant sur le tracé de l'ancienne voie ferrée également, ces aménagements permettraient de valoriser les accès forestiers, empruntés régulièrement par les riverains, mais peu attrayants actuellement.

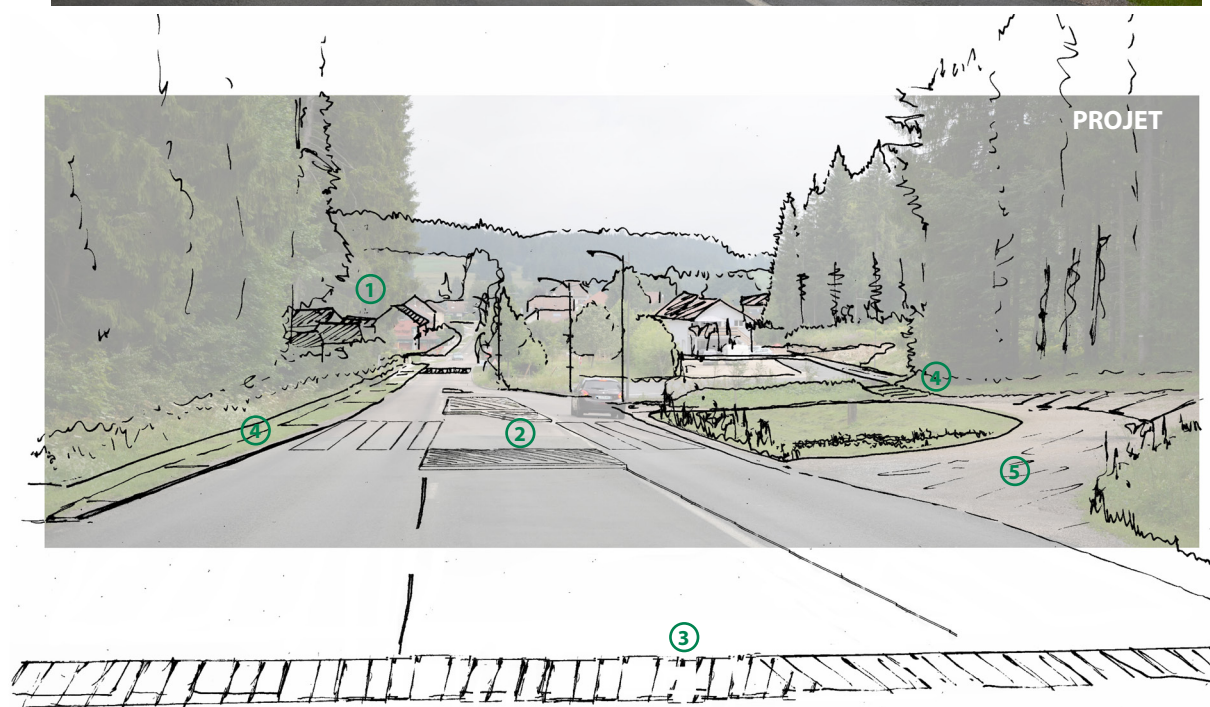
1 L'abattage de quelques arbres permet de réouvrir la perspective visuelle sur le centre-bourg de Bonnétage depuis l'entrée de ville.

2 L'aménagement d'un terre-plein central et d'une traversée piétonne en deux temps permet de mieux marquer l'entrée de ville, de sécuriser les déplacements piétons et de connecter les chemins forestiers de part et d'autre de la RD437. Cet aménagement est également support d'éléments plus qualitatifs (mobilier urbain, plantations).

3 Un traitement au niveau du panneau d'entrée d'agglomération (pavement, résine colorée, bandes de ralentissement) permet de matérialiser les limites de Bonnétage.

4 Dans la continuité des cheminements piétons existants, des équipements spécifiques sont aménagés pour relier les chemins forestiers avec le centre-bourg.

5 Les espaces publics font l'objet d'un traitement plus qualitatif afin de les valoriser (revêtement au sol, stationnements, cheminements piétons matérialisés)



## Mener des actions ponctuelles sur ...

L'**aspect architectural de certains bâtiments** est très visible, de par leurs volumes, leurs revêtements ou les matériaux utilisés. L'hétérogénéité qui en résulte nuit à la cohérence d'ensemble du bourg.



Des tons de façades en accord donnent plus de cohérence. Ici des enduits clairs dominent tout au long de la rue.

Seuls les éléments ponctuels (bardage, pierres angulaires, encadrements de fenêtres) peuvent être mis en valeur par une couleur différente, l'impact visuel étant moindre.

L'**affichage publicitaire**, bien que peu présent au niveau de cette entrée de ville, est peu qualitatif. L'axe gagnerait en lisibilité et en qualité soit par une harmonisation des publicités ou leur suppression.



L'harmonisation de l'affichage publicitaire désencombre le champ visuel et offre plus de visibilité à la signalétique (notamment pour les passages piétons).

Le recours à un outil type RLP (réglementation de l'affichage publicitaire) est envisageable. Une telle démarche gagnerait en poids si elle était réalisée à l'échelle de plusieurs communes.

La **végétalisation** des abords de l'axe par des arbres et arbustes participe du caractère plus urbain de l'axe, incitant les automobilistes à ralentir et amenant également plus de sécurité aux piétons en établissant une limite visible avec la chaussée.



La hauteur mais aussi le choix des essences végétales est important : il convient de choisir des espèces locales, adaptées aux usages et diversifiées. Le changement des haies opaques (thuyas, sapins) par des haies champêtres plus basses améliorerait la visibilité sur le bâti.

Une palette végétale peut être définie pour tout aménagement ultérieur.

## 7 BONNÉTAGE : ENTRÉE N°2 (NORD)

### Entrée dans Bonnétage

La perception de l'entrée de ville dépeint toujours une logique strictement routière. Aucun espace n'est laissé au piéton ou au cycle, et l'élément visuellement prépondérant est la glissière accompagnant le virage. La focale est très ouverte, et on peut observer un large rang de constructions sur un axe ouest-est. Les masses boisées en arrière-plan sont bien visibles, et nous permettent de deviner la topographie sous-jacente.

Au terme des mois d'hiver, le paysage est ici comparable au paysage d'été. On observe toutefois plus facilement les petites dépressions topographiques, avant que la strate herbacée ne les masque. Les constructions qui bordent au loin la route départementale sont éloignées de la route ; l'entrée de ville est de catégorie séquence.

### Hiver 2017



à 200 m



à 100 m



à 50 m



à 30 m

### Eté 2017



à 200 m



à 100 m



à 50 m



à 30 m

## Sortie de Bonnétage

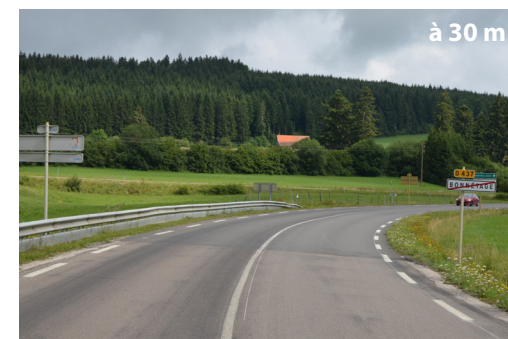
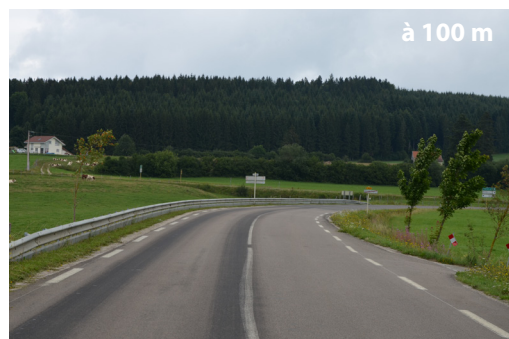
Les éléments liés à l'éclairage public et surtout la glissière sont les seuls éléments visibles au niveau de l'entrée de ville. Les constructions et les espaces piétons paraissent bien loin du panneau d'entrée dans l'agglomération. Cependant, ce panneau semble très éloigné de la «réelle» entrée dans Bonnétage, ressentie à partir des premières habitations.

Son positionnement, lié vraisemblablement à des normes de sécurité routière, paraît inappropriée du point de vue de la qualité d'aménagement.

### Hiver 2017



### Eté 2017



## 7 BONNÉTAGE : ENTRÉE N°2 (NORD)

### Grand paysage



#### Relief

Des lignes de crêtes très visibles illustrant le relief plissé local.

#### Masses boisées

Des masses boisées importantes et bien présentes formant un arrière-plan paysager.



#### Physionomie villageoise

Des extensions récentes le long de la RD41E avec une logique de village-rue, modifiant les limites des bourgs historiques.

#### Agro-pastoralisme

Une activité agro-pastorale très présente

*Les éléments du grand paysage sont ici très visibles, étant donné la grande ouverture de l'entrée de ville.*

#### Masses boisées : 5/5

Les masses boisées apparaissent de deux façons distinctes. À l'ouest et au nord, il s'agit de linéaires arborés, ou d'une végétation très ponctuelle. Au sud, elles forment des ensembles importants en arrière-plan de la vue le bourg.

#### Ouverture et relief : 4/5

Cette entrée de ville se caractérise par des paysages très ouverts offrant des perspectives importantes sur le grand paysage. Les lignes de crêtes sont particulièrement visibles en arrière-plan de l'entrée de ville, mises en valeur par la large ouverture des paysages. On note de rares affleurements rocheux, perceptibles surtout l'hiver, au niveau de certaines petites dépressions topographiques.

#### Agro-pastoralisme : 5/5

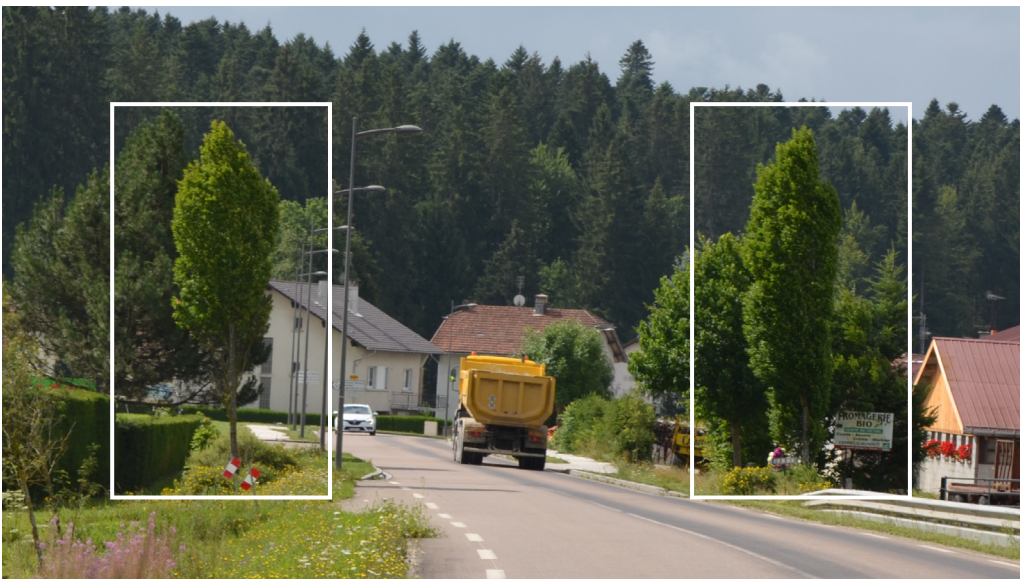
La structure agro-pastorale est très présente dans cette entrée de ville.

**Milieus aquatiques et humides :** non noté, absence d'éléments.

#### Physionomie villageoise : 1/5

Les extensions récentes ont considérablement modifié la physionomie villageoise avec l'implantation d'entreprises agricoles et d'habitat pavillonnaire le long des axes routiers (RD437 et RD41E).

## Paysage local



### Palette végétale

L'entrée de ville est bien identifiée par des plantations d'arbres tiges de part et d'autre de la route départementale (effet porte), une opération qui pourrait être étendue le long de l'entrée de ville pour souligner le passage de la route à la rue.

*Cette entrée de ville, permettant une vue très ouverte, est relativement représentative de l'unité paysagère dans laquelle elle se trouve. On notera la présence d'éléments caractéristiques (pâturages, légers affleurements rocheux, ...), mais une structure bocagère discontinuée.*

### Manifestation géologique : 3/5

On note de rares affleurements rocheux, perceptibles surtout l'hiver, au niveau de certaines petites dépressions topographiques.

### Palette végétale : 2/5

La végétation est assez présente sur l'espace privé, notamment pour les jardins privatifs. En revanche, les bâtiments agricoles, très présents dans cette entrée, ne s'accompagnent pas de plantations, notamment pour les limites de parcelles. Les bords de route ne font pas l'objet de traitement végétalisé non plus.



1



2



3

### Palette végétale

1 Des bas-côtés peu plantés (quelques arbres isolés) mais source d'une biodiversité opportuniste.

2 Les prairies proches accueillent des essences locales arborées

3 Le recours à des essences peu esthétiques est majoritaire au niveau de l'entrée de ville (thuyas)

Les essences utilisées s'avèrent peu adaptées ou esthétiques (thuyas, sapins). Seuls les bords de route sont générateurs d'une certaine diversité floristique en période estivale.

La présence d'arbres de part et d'autre de la route départementale engendre un effet porte intéressant, marquant une transition et l'entrée dans Bonnétagé. Cette initiative pourrait être renforcée par d'autres plantations.

### Paysage local



#### Structure bocagère et prairies

Si les prairies sont omniprésentes de part et d'autre de l'entrée de ville, la structure bocagère est très peu visible (quelques alignements d'arbres, murs dégradés).

#### Structure bocagère et prairies : 3/5

La logique bocagère est sous-jacente au niveau de ces espaces. Toutefois, la structure découpée par des haies et des clôtures, que l'on pourrait attendre, n'est pas réellement lisible (quelques éléments présents uniquement). Le paysage de prairie est omniprésent, et utilisé pour le pâturage des bêtes.

**Ripisylve :** non noté, absence d'éléments



## Cadre de vie



### Signalétique

1 Un radar pédagogique donnant un caractère urbain mais très en retrait de l'entrée de ville réelle.

2 & 3 Des affichages publicitaires trop visibles dès l'entrée de ville, peu qualitatifs et qui focalisent l'attention par l'absence d'intégration et des couleurs vives.

*Bien que les infrastructures énergétiques soient invisibles, l'aménagement du site est limité. Il traduit un fort déficit des pratiques piétonnes ; la part modale est clairement à la faveur de l'automobile. Les éléments de signalétique ne sont pas nombreux, mais certains sont mal intégrés.*

**Signalétique :** 2/5 : signalétique publicitaire ponctuellement mal intégrée

La signalétique routière est peu présente au niveau de l'entrée de ville, en dehors d'un radar pédagogique qui traduit surtout une vitesse excessive au niveau du secteur.

Par contre, des éléments publicitaires sont visibles dans et avant le village. Le panneau signalant l'activité Alfadou ressort dans son paysage urbain, alors que des enseignes de grande distribution sont posées sur la façade nord d'un bâtiment agricole, en entrée nord du bourg.

### Mobilier

L'entrée de ville présente le même éclairage public que l'entrée de ville sud, donnant un caractère urbain à l'ensemble du tracé. Leur implantation en amont marque bien l'entrée dans Bonnétage.

La présence de rails de sécurité conforte l'aspect fonctionnel de l'entrée de ville au détriment d'un caractère plus urbain.

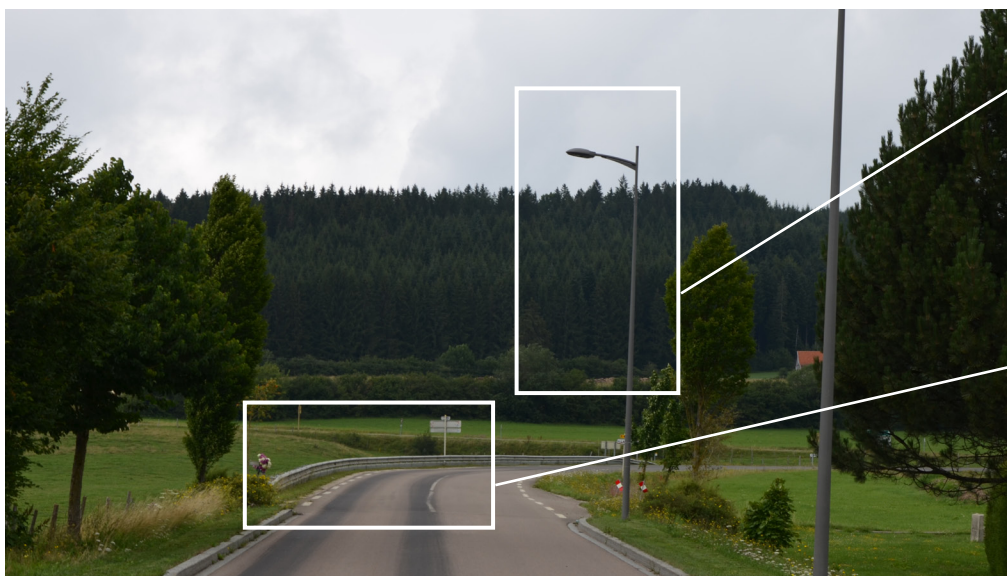
Ces éléments sont à supprimer car peu qualitatifs dans leur apparence. Ils ne trouvent aucune cohérence avec le paysage avoisinant et vont à l'encontre d'une harmonie d'ensemble.

**Mobilier :** 3/5 : un mobilier urbain mais à améliorer

Le mobilier urbain est le même tout le long de la RD437 (éclairage public) ce qui apporte une bonne cohérence d'ensemble. Leur implantation, en amont de l'entrée marque bien le passage de la route à la rue. Toutefois, l'entrée de ville conserve un caractère très routier par la présence de rails de sécurité dans le virage qui sécurise le trafic et n'incite pas à ralentir.

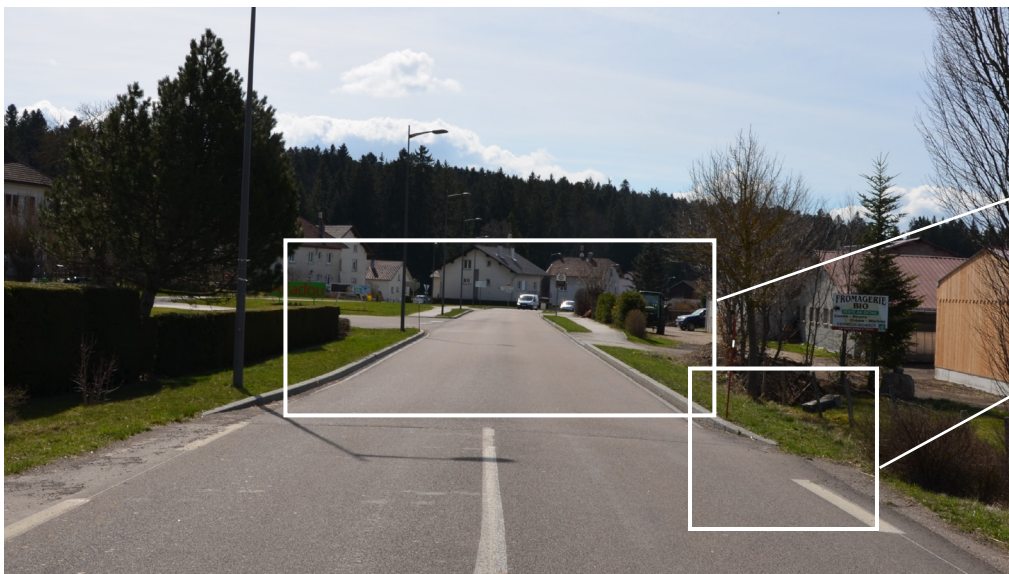
**Réseaux :** 5/5

Aucun transformateur ni aucune ligne électrique n'est visible au niveau de l'entrée de ville.



## 7 BONNÉTAGE : ENTRÉE N°2 (NORD)

### Urbanisme



#### Espaces publics

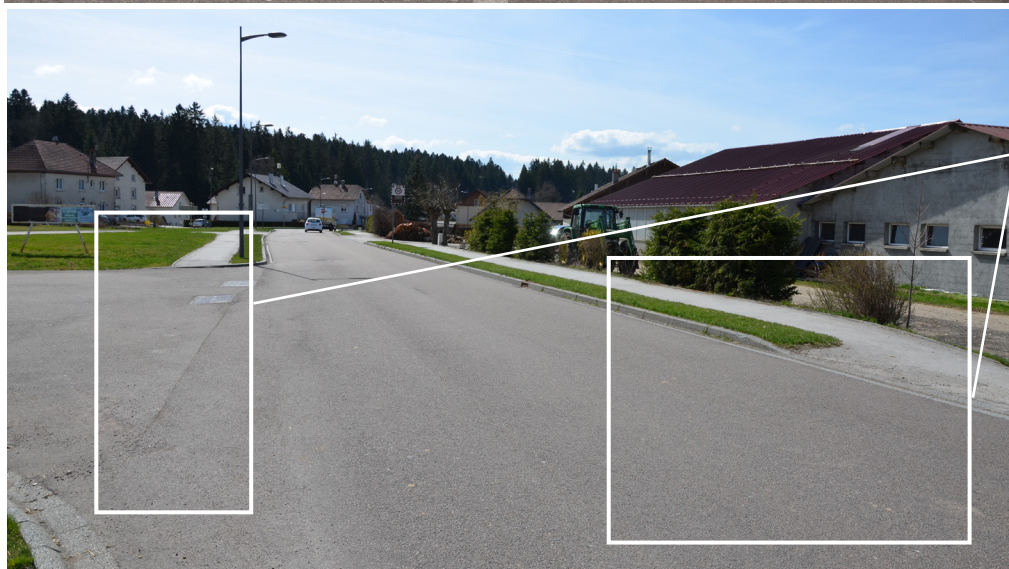
Une voirie large et rectiligne, sans marquage au sol et l'absence de trottoirs favorisent la vitesse des véhicules.

L'aménagement de bordures sur les bas-côtés est le seul élément visible mais insuffisant au niveau de l'espace public de l'entrée dans Bonnétage.

*Les limites de voie sont ici nettes, mais la voirie reste assez large pour dissuader le piéton de traverser. Les constructions sont implantées sans logique apparente, et à une distance importante de la voie. L'espace public est en partie aménagé, mais le sentiment de sécurité pour le piéton est ici faible.*

**Espaces publics : 2/5** : un espace public majoritairement dédié à l'automobile.

La configuration de l'espace public s'articule en grande partie autour d'une voirie rectiligne peu différenciée avant et après l'entrée dans Bonnétage. De fait, il n'y a pas de transition nette qui marque l'entrée de ville au niveau de l'espace public. Seules des bordures en béton apparaissent pour séparer la chaussée des bas-côtés enherbés. Les autres usages de l'espace public sont représentés bien plus en aval de l'entrée de ville réelle à travers des trottoirs et des passages piétons. L'absence de resserrement de la chaussée ou de traversées piétonnes n'incitent pas à ralentir.



Des trottoirs en recul de chaque côté de la chaussée constituent un atout pour les piétons mais le carrefour surdimensionné ainsi que l'absence de traversées piétonnes matérialisées sur la chaussée favorisent les circulations automobiles au détriment des déplacements piétons.

## Urbanisme



### Limites

1 Des limites peu qualitatives en entrée de ville utilisant des matériaux peu esthétiques (thuyas) ou bruts (parpaings).

2 Un espace privé non identifié en entrée de ville par l'absence de limites perceptibles.

3 Des limites de parcelles privées interrompues brouillant la lecture de l'entrée de ville.

**Limites : 2/5** : les limites entre espace privé et espace public sont peu matérialisées et peu qualitatives

Les limites de parcelles sont peu marquées ou absentes (bâtements agricoles, maisons) et ont recours à des matériaux peu qualitatifs (haies de thuyas, muret de parpaings bruts). Les limites sont parfois interrompues perturbant ainsi la lecture entre l'espace public et l'espace privé. Enfin certaines limites sont implantées bien en recul vis-à-vis de la chaussée, générant des espaces vides en entrée de ville.

L'absence de limites nettes et franches entre l'espace public et l'espace privé nuit à la bonne lisibilité de l'entrée de ville, se traduisant notamment par des vitesses excessives.

**Implantation : 1/5** : des implantations bâties peu structurantes de l'entrée de ville

### Implantation

Des constructions récentes mais sans logique d'orientation et implantées en recul de la chaussée.

En arrière-plan, les implantations bâties historiques, ancienne limite de Bonnetage (Grand Communal).

Des bâtiments agricoles, premier ensemble bâti marquant l'entrée dans Bonnetage.

L'entrée de ville de Bonnetage se caractérise par des implantations bâties très différentes de part et d'autre de la route départementale : d'un côté, les constructions sont peu denses, orientées suivant leur parcelle, éloignées les unes des autres et en recul vis-à-vis de la chaussée. Il n'y a pas d'alignement bâti et une impression de vide domine. De l'autre, quelques bâtiments agricoles, peu qualitatifs, sont alignés le long de la route, renforçant l'impression d'entrer dans Bonnetage.

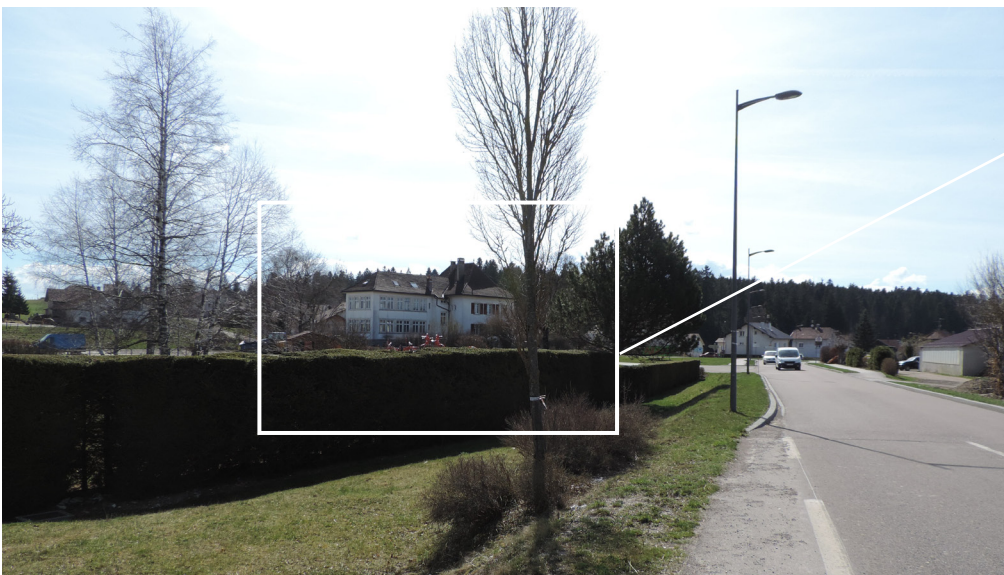
Les seules implantations bâties «urbaines» correspondent aux implantations historiques du Grand Communal, plus en aval de l'entrée de ville actuelle (après l'atelier d'horlogerie).

Ce recul du bâti contribue à donner la perception d'un espace vide, strictement routier, sans caractère urbain.



## 7 BONNÉTAGE : ENTRÉE N°2 (NORD)

### Architecture



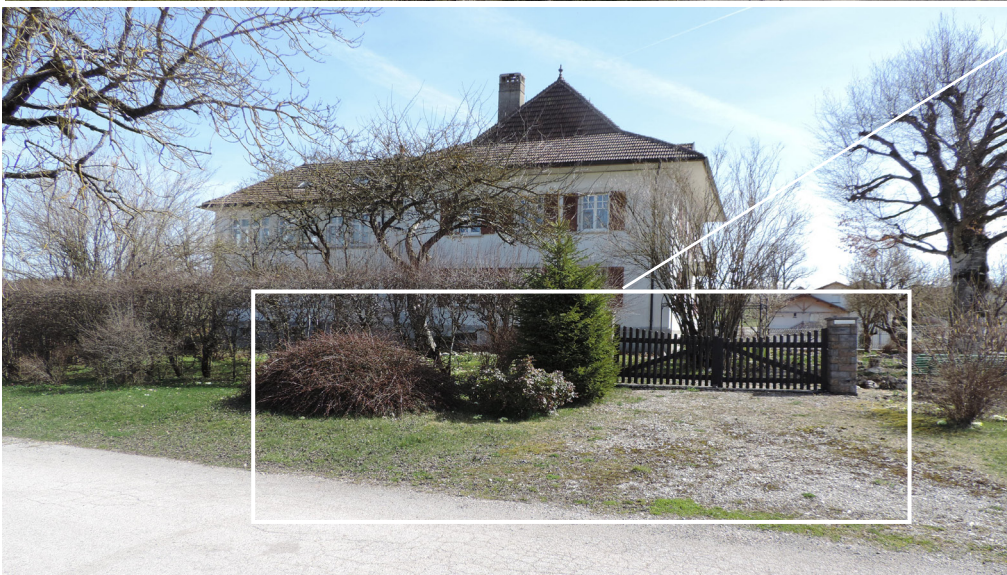
#### Éléments patrimoniaux

Un bâtiment peu visible depuis l'entrée de ville, masqué par la végétation en été et qui gagnerait à être mis en valeur.

L'entrée de ville, marquée par des extensions récentes et des bâtiments agricoles, présente une architecture peu harmonieuse : les constructions sont hétérogènes, aussi bien dans leurs volumétries que dans les matériaux employés. L'alternance entre logements et bâtiments d'activité n'est pas compensée par un lien visuel, qui aurait pu être créé par un travail sur la couleur ou l'implantation des volumes. On note par contre la présence d'une construction ancienne et très intéressante, qui pourrait être valorisée davantage (hébergeant la manufacture d'orgues).

**Éléments patrimoniaux : 3/5** : un élément remarquable mais non mis en valeur

Aucun élément de petit patrimoine n'est visible au niveau de l'entrée de ville. Cependant, un ancien atelier d'horlogerie (actuelle manufacture d'orgue) constitue un bâtiment exceptionnel en arrière-plan. Agrémenté d'un jardin dont la végétation masque en partie la construction, ce bâtiment pourrait être plus mis en valeur.



Ce bâtiment bénéficie également d'espaces extérieurs qui pourraient, après traitement, contribuer à le valoriser.



## Architecture



### Volumétrie

Les bâtiments agricoles récents ont également pour certains fait l'objet d'extensions, rompant avec les logiques anciennes de volumes.

### Matériaux

Ici l'extension fait l'objet d'une utilisation intéressante d'un bardage en bois.



### Volumétrie

Les constructions et rénovations récentes rompent avec les codes de l'architecture locale entraînant une forte hétérogénéité des volumes bâtis (décrochés de toitures ici)

### Façades

La multiplicité des coloris en façade et le choix des couleurs rompt avec les codes locaux.

### Volumétrie : 2/5 : des constructions hétérogènes

On trouve ici des volumétries contrastées, liées à une alternance entre habitations et bâtiments d'activité. Pour autant, on ne note aucune cohérence d'ensemble dans les choix volumétriques, les pans de toitures et les façades. Certaines habitations marquent de forts décrochés, en rupture avec la logique ancienne appliquée par les autres (volumétrie simple, toiture à deux pans, emprise du bâtiment rectangulaire).

### Façades : 2/5 : les façades sont mal ordonnancées

La diversité en façade est importante, dans leur modénature comme dans les teintes sélectionnées. En dehors de quelques constructions intéressantes, la plupart n'apportent pas de qualité à cette entrée de ville nord de Bonnétague.

### Matériaux : 3/5 : les matériaux utilisés illustrent majoritairement l'architecture locale

Les matériaux employés en façade sont variés, avec un décalage expliquée par la présence conjointe de bâtiments d'habitation et d'autres d'activité. On note un bardage intéressant en bois, pour une extension sur un bâtiment agricole.

## 7 BONNÉTAGE : ENTRÉE N°2 (NORD)

### Une entrée de ville peu qualitative



Les notes portant sur la qualité de l'entrée de ville mettent en évidence le manque d'aménagements au niveau de l'entrée nord de Bonnétage ou la faible qualité des aménagements existants.

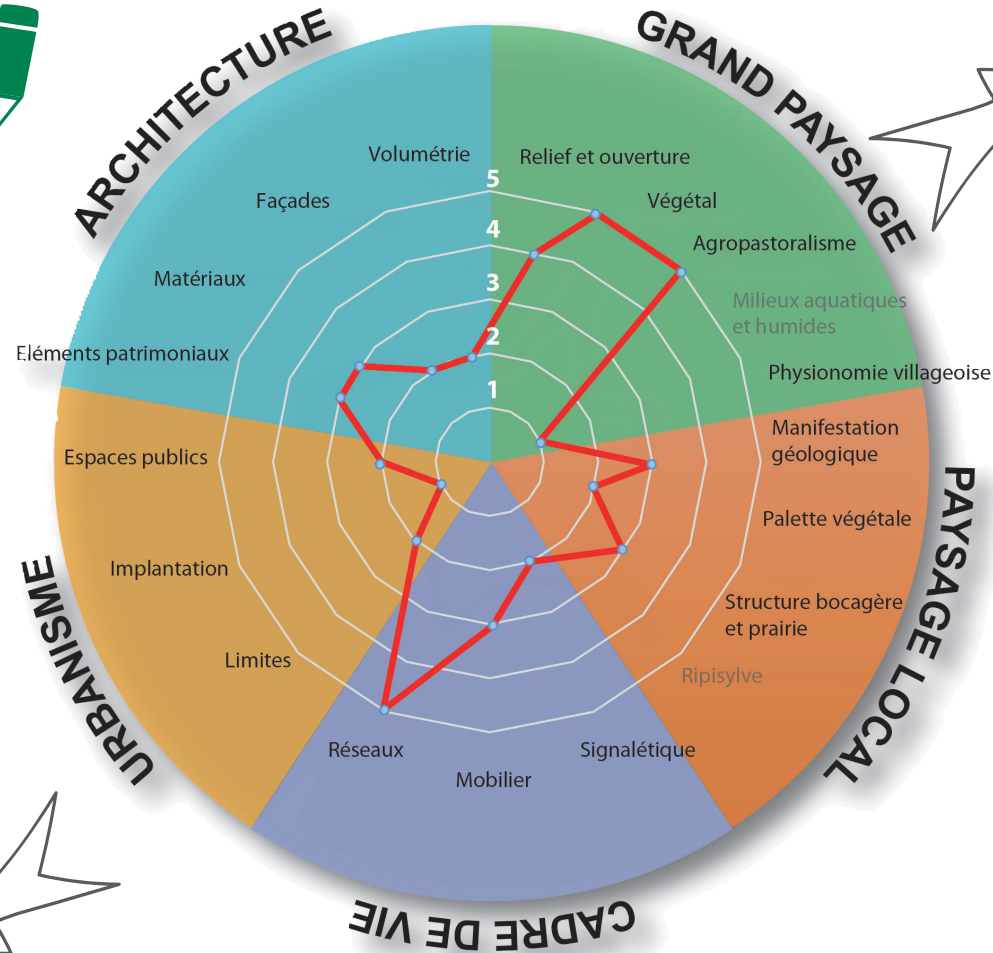
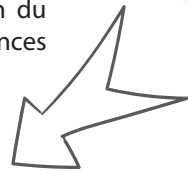
L'entrée gagnerait en qualité et en cohérence d'ensemble par un travail d'amélioration des façades, du traitement des volumes, des espaces publics et des limites entre espaces publics et privés.

### Une entrée de ville assez identitaire

L'évaluation des indicateurs «paysage» met en évidence le caractère plutôt identitaire de l'entrée de ville actuellement.

Ce sont en particulier la large ouverture visuelle, la présence d'arrière-plan paysager sur les crêtes boisées et la présence de prairies pâturées qui font de cette entrée une vitrine des paysages locaux. En revanche, plusieurs éléments posent question, notamment la configuration du village qui a été fortement modifiée ou encore les essences végétales utilisées, peu adaptées au territoire.

Des notes qui traduisent la nécessité d'améliorer l'aménagement d'ensemble de l'entrée de ville.



Des notes qui traduisent une plus grande perception des éléments identitaires du paysage mais aussi des atteintes à ce paysage.



## PERCEPTIONS ET USAGES

Malgré les aménagements dont elle a fait preuve, l'entrée de ville est assez mal perçue par les usagers, en particulier pour son aspect très insécuritaire : la densité du trafic routier, les vitesses pratiquées, les nuisances sonores générées, ... sont autant de facteurs négatifs attribués à cette partie de la RD437.

Le caractère rectiligne de la chaussée est particulièrement problématique au niveau de cette entrée de ville puisqu'il favorise la vitesse excessive des voitures entrant dans Bonnetage, régulièrement mise en avant par le radar pédagogique. Ainsi, cet équipement ne suffit pas à faire ralentir les automobiles.

L'absence d'un tissu urbain bâti dense au niveau de cette entrée de ville et la grande visibilité sont d'autres facteurs expliquant les vitesses constatées., supérieures aux vitesses constatées à l'entrée sud. Les véhicules ne ralentissent qu'à partir du radar pédagogique, du fait de l'absence de visibilité due au virage.

Des riverains interrogés ont avancé l'idée de mettre en place des chicanes démontables, afin de limiter les accélérations.

Les entreprises riveraines ne révèlent pas forcément la gêne auditive liée au trafic routier mais ils concèdent que l'accès à la RD437 est problématique du fait des vitesses des automobilistes.

L'absence de qualité architecturale au niveau de l'entrée de ville a également été relevée par les usagers interrogés : la faible qualité architecturale des bâtiments agricoles et des entreprises présents traduit une faible qualité de l'entrée de ville.



## 7 BONNÉTAGE : ENTRÉE N°2 (NORD)

### ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT

Les orientations d'aménagement ont pour but de redonner un caractère plus urbain à l'entrée de ville. Il s'agit ici de rendre plus lisible l'entrée dans Bonnétage, une limite peu marquée aujourd'hui en raison de limites espaces publics/privés floues et d'une chaussée rectiligne et dédiée aux usages automobiles.

Les orientations d'aménagement entendent :

- organiser l'affichage publicitaire (réglementation via outil type RLP ou suppression lors du passage en Parc Naturel Régional)
- réduire les vitesses de transit, affirmer et sécuriser la place des modes doux au niveau de l'entrée de ville : plateau sur carrefour, (face à l'atelier d'horlogerie) prairies fleuries sur enherbements le long des trottoirs, continuité des cheminements piétons.
- améliorer la transition entre espace public et espace privé : traitement paysager des arrières de parcelles et le long de la RD437 (France Nature Environnement propose un programme de reboisement par haies bocagères en milieu rural pour les communes en zone Natura 2000) et/ou recours à des essences ou techniques locales (listes d'essences à définir, murgers).
- homogénéiser l'architecture des bâtiments agricoles en entrée de ville : charte de l'architecture locale (bardages).

Plan global d'aménagement >

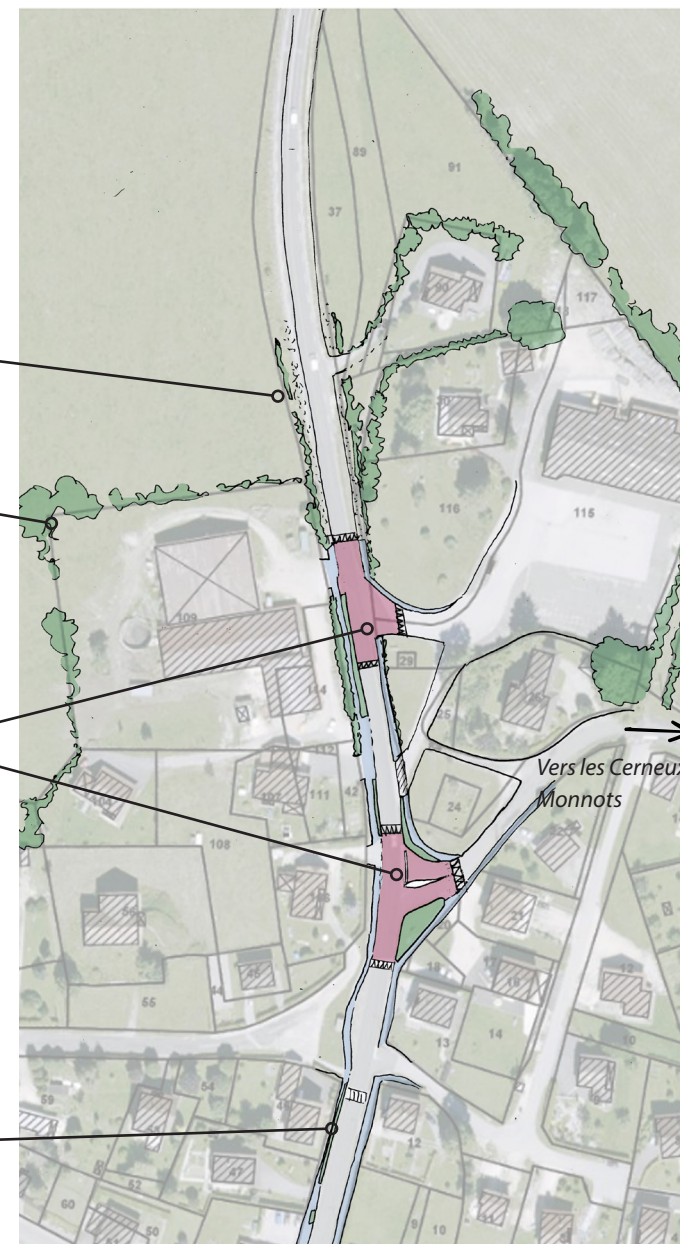
Des plantations libres (prairie fleurie, arbustes) et des arbres d'alignement en amont de l'entrée de ville faisant office de transition entre l'espace agricole et l'espace plus urbain.

Des plantations en limite de parcelles pour une meilleure intégration paysagère des ensembles bâtis.

Des plateaux au niveau des carrefours pour ralentir la vitesse de transit routier en entrée de ville et offrir également une place plus visible et plus sécurisée aux modes doux :

- un aménagement prioritaire pour ralentir les flux migratoires depuis les Cerneux-Monnots (frontaliers).
- un plateau complémentaire pour ralentir les vitesses dès l'entrée dans Bonnétage.

Des cheminements piétons connectés les uns aux autres en réseau et sécurisés





## Favoriser le passage de la route à la rue

Le passage de la route à la rue se traduit par une transition dans le type d'aménagements et le passage d'usages exclusivement routiers à une mixité d'usages (voiture, piéton, vélo ...). Les aménagements ont pour but de favoriser ici une transition douce entre l'espace agricole en amont de l'entrée de ville et un espace plus urbain qui nécessite d'être mieux identifié. La végétation joue un rôle important dans une première séquence en entrée de ville.

L'installation de plateaux le long de la RD437 au niveau des carrefours a également pour but de réduire les vitesses du trafic routier et de relier les cheminements piétons existants, qui s'arrêtent actuellement au niveau de l'entrée de ville.

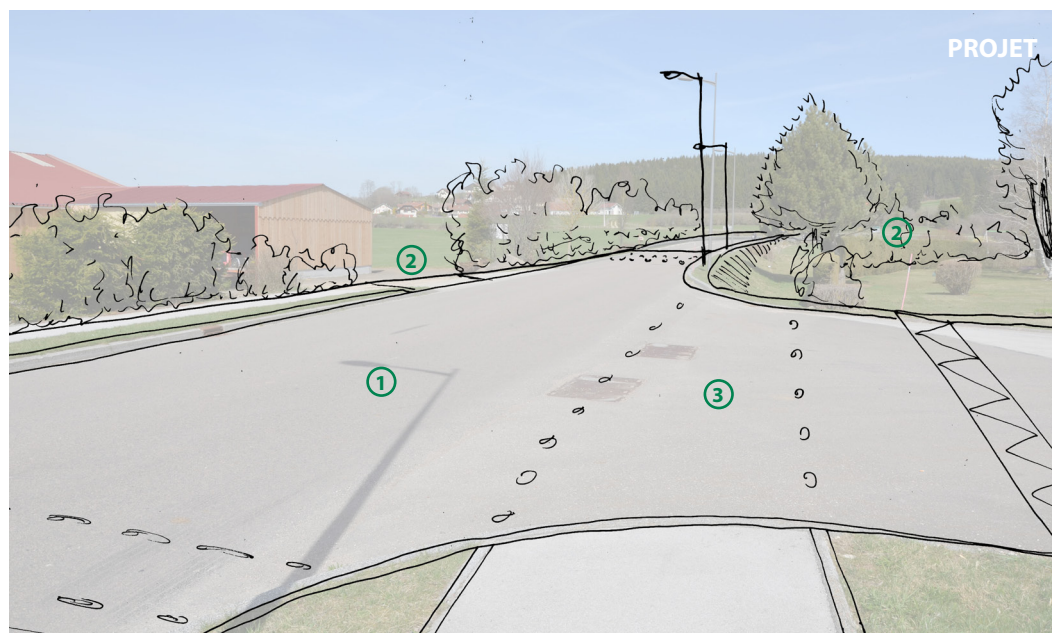


*Un plateau à Besançon : leurs dimensions varient de 10 à 30 mètres afin de pouvoir supporter la longueur d'un bus ou d'un camion tout en évitant que les véhicules ne puissent reprendre trop de vitesse.*

1 L'aménagement d'un plateau surélevé, aux dimensions réduites et comprenant des ralentisseurs aux différentes entrées fait du carrefour une zone sécurisée et plus propice aux déplacements piétons notamment.

2 Les plantations de part et d'autre de la RD437 font la transition entre l'espace privé et l'espace public. Les entrées de parcelles sont mises en valeur.

3 Les circulations piétonnes sont matérialisées au niveau du carrefour par des marquages spécifiques au sol, afin de relier les cheminements existants.



## 7 BONNÉTAGE : ENTRÉE N°2 (NORD)

### Mener des actions ponctuelles sur ...

L'affichage publicitaire est très présent et visible au niveau de l'entrée de ville et nuit à la qualité visuelle de l'ensemble.

L'harmonisation de l'affichage publicitaire désencombre le champ visuel et offre plus de visibilité à la signalétique (notamment pour les passages piétons).

Le recours à un outil type RLP (réglementation de l'affichage publicitaire) est envisageable. Une telle démarche gagnerait en poids si elle était réalisée à l'échelle de plusieurs communes.



Le traitement des transitions entre espace public et espace privé permet une meilleure lisibilité des limites de l'entrée de ville et de son fonctionnement. Le recours à des essences locales ou à des techniques locales (murgers) redonnerait plus de qualité et de cohérence à l'entrée de ville.

Le traitement de l'entrée de ville par des plantations basses (prairie fleurie) et haute (arbres d'alignements) assure également une transition d'un espace agricole à un espace plus urbain.





## 8 ANNEXES : LES CRITÈRES DE NOTATION

### GRAND PAYSAGE & PAYSAGE LOCAL

Pour chaque critère «paysage», il s'agit d'évaluer la présence ou non des éléments du grand paysage ou du paysage local qui font l'identité locale ainsi que leur impact visuel dans l'entrée de ville.

La notation traduit ainsi l'importance de ces éléments identitaires dans les perceptions du paysage par les usagers :

- 1/5 : éléments peu visibles
- 2/5 : éléments assez visibles
- 3/5 : éléments visibles
- 4/5 : éléments très visibles
- 5/5 : éléments prédominants

### CADRE DE VIE

#### Signalétique

- 1/5 : Signalétique très mal intégrée
- 2/5 : Signalétique publicitaire ponctuellement mal intégrée
- 3/5 : signalétique sans impact particulièrement négatif
- 4/5 : signalétique basique mais cohérente avec le type d'entrée de ville
- 5/5 : signalétique présente mais valorisante

#### Mobilier

- 1/5 : Absence de mobilier
- 2/5 : présence d'éléments de mobilier, ni qualitatif, ni l'inverse
- 3/5 : présence d'éléments de mobilier coordonnés
- 4/5 : mobilier approprié au type d'entrée de ville
- 5/5 : mobilier bien designé et approprié au type d'entrée de ville

#### Réseaux

- 1/5 : présence forte d'éléments
- 2/5 : présence ponctuellement forte d'éléments
- 3/5 : présence légère d'éléments d'infrastructures énergétiques
- 4/5 : présence unique d'infrastructures énergétiques
- 5/5 : Absence visible d'infrastructures énergétiques

### URBANISME

#### Espaces publics

- 1/5 : pas ou peu de traitement de l'espace public, voirie trop large
- 2/5 : l'espace est aménagé, mais uniquement en faveur de l'automobiliste
- 3/5 : l'espace permet aussi bien des usages piétons qu'automobile
- 4/5 : les espaces publics sont adaptés aux usages de la population
- 5/5 : largeur de voirie adaptée, les espaces sont calibrés justement pour les usages de la population

#### Limites espaces publics / privés

- 1/5 : plusieurs matériaux de sol, mais sans une lisibilité claire des limites
- 2/5 : les limites sont matérialisées par des matériaux de sol différents mais aux contours flous
- 3/5 : la limite entre les espaces est tantôt nette, tantôt floue, selon les espaces
- 4/5 : la limite entre les espaces, pour les différents types d'usagers, est nette
- 5/5 : la limite entre les espaces fait l'objet d'un traitement paysager particulier

#### Implantation

- 1/5 : seules certaines constructions forment les prémices d'alignements
- 2/5 : quelques constructions structurantes peuvent servir de base pour construire un alignement
- 3/5 : la majorité des constructions ont un recul modéré vis-à-vis de la route
- 4/5 : on note des alignements marqués entre les constructions d'un même type
- 5/5 : le recul des constructions est approprié selon le type de construction

## ARCHITECTURE

### Éléments patrimoniaux

- 1/5 : présence de très peu de patrimoine ordinaire, peu ou pas mis en valeur
- 2/5 : présence de patrimoine ordinaire, peu ou pas mis en valeur
- 3/5 : éléments patrimoniaux présents, non mis en valeur - ou - patrimoine ordinaire mis en valeur
- 4/5 : éléments patrimoniaux existants, avec une mise en valeur à conforter
- 5/5 : éléments existants, bien mis en valeur

### Volumétrie

- 1/5 : des décalages importants entre les volumétries de construction d'usage similaire
- 2/5 : des constructions ont une volumétrie disproportionnée compte tenu de leur fonction
- 3/5 : la cohérence de volumétrie est globalement cohérente avec le type d'entrée de ville
- 4/5 : la cohérence de volumétrie est remise en question par peu de constructions
- 5/5 : grande cohérence des volumétries, prise en compte des conditions climatiques

### Façades

- 1/5 : les façades sont globalement dégradées
- 2/5 : les façades sont mal ordonnancées - ou - les teintes sont souvent en rupture avec la culture locale
- 3/5 : certaines façades sont mal ordonnancées - ou - quelques teintes sont en rupture avec la culture locale
- 4/5 : les façades sont globalement bien entretenues, et bien ordonnancées
- 5/5 : les façades sont globalement bien entretenues, bien ordonnancées, et nourrissent une cohérence d'ensemble

### Matériaux

- 1/5 : les matériaux utilisés ne sont globalement pas qualitatifs
- 2/5 : les matériaux utilisés d'une construction à l'autre sont très divers
- 3/5 : les matériaux utilisés illustrent majoritairement l'architecture locale
- 4/5 : certaines constructions sont très représentatives des matériaux historiquement locaux
- 5/5 : les matériaux utilisés participent de l'illustration des techniques architecturales locales

**Conception / réalisation :** AudaB / CAUE 25 / PETR du Pays Horloger

**Remerciements :** Parcs Naturels Régionaux des Pyrénées Ariégeoises et des Pyrénées Catalanes ainsi que le Parc National des Pyrénées

